

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMANES

L'aide internationale de la France à la Côte d'Ivoire

Mémoire de master

Rédigé par : Bc. Lucie Kubantová

Sous la direction de : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Monsieur Jaromír Kadlec et à Monsieur Geoffroy Bletton, pour leurs consultations et ses remarques.

Je déclare avoir rédigé mon mémoire de master d'une manière indépendante sous la direction de Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. et de Geoffroy Bletton. Pour ce travail, j'ai consulté les ouvrages et les sources figurant dans la bibliographie.

Olomouc, le 3 avril 2012

.....

Lucie Kubantová

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. LA CÔTE D'IVOIRE.....	7
1.1. La population	8
1.2. L'organisation territoriale.....	10
1.3. La vie politique	11
1.3.1. Les partis politiques	13
2. L'HISTOIRE	14
2.1. La période pré-coloniale	14
2.2. La Côte d'Ivoire comme colonie française	16
2.3. L'émancipation	21
2.4. La période contemporaine	21
3. L'ÉCONOMIE	22
3.1. La transition	24
3.2. La position de la France face à l'économie ivoirienne.....	27
3.3. La Banque mondiale et F.M.I.	29
3.4. Les conséquences de l'intervention.....	30
3.5. La situation économique de la Côte d'Ivoire après 2010	31
3.6. Les visions futures pour l'économie durable en Côte d'Ivoire	35
4. L'AIDE INTERNATIONALE.....	35
4.1. L'Aide au développement	36
4.1.1. Les objectifs du millénaire pour le développement.....	38
4.2. Les interventions françaises en Côte d'Ivoire.....	38
5. L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT.....	44
5.1. Les partenaires français de l'Agence Française de Développement	46
5.1.1. Les organisations non-gouvernementales	46
5.1.2. Les collectivités territoriales	47
5.1.3. Les milieux académiques	48
5.1.4. Les entreprises	49
5.2. Les partenaires financiers de l'AFD.....	50

5.2.1. Les banques et agences de développement	50
5.2.2. Les agences bilatérales	51
5.2.3. La coopération européenne	52
5.2.4. Les Nations-Unies	53
5.2.5. Les fondations philanthropiques	55
5.3. Le contexte français et international.....	55
5.3.1. L'Agence Française de Développement et l'Afrique subsaharienne.....	56
6. L'AIDE CONCRÈTE DE LA FRANCE À LA CÔTE D'IVOIRE.....	57
6.1. Pour l'année 2010	58
6.2. Pour l'année 2011	59
7. L'INTÉRÊT PUBLIC DANS LA PROBLÉMATIQUE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DANS L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT	60
RÉSUMÉ	67
RÉSUMÉ	68
CONCLUSION	69
ANNOTATION.....	71
TABLEAU DES ABRÉVIATIONS	72
BIBLIOGRAPHIE	73

INTRODUCTION

Le thème de notre mémoire de master est « *L'aide internationale de la France à la Côte d'Ivoire* ». Nous avons choisi ce sujet parce que nous nous intéressons à la problématique du développement en Afrique et ce sujet nous permet d'approfondir les connaissances de l'aide au développement. Le continent africain est devenu la cible de plusieurs discussions internationales pendant ces dernières années. Il s'agit du continent le plus pauvre dans le monde d'aujourd'hui.

L'Afrique est touchée par de nombreux problèmes graves parmi lesquels : la pauvreté, les maladies, le manque de nourriture, le manque d'eau potable, la natalité qui ne cesse pas d'augmenter, des infrastructures insuffisantes, l'éducation insuffisante, le manque de soins médicaux et la gestion faible des États. Tout cela cause des difficultés qui ont comme conséquences des épidémies, une mortalité croissante, une économie faible et des guerres civiles accompagnées par des coups d'États. Les pays africains n'arrivent plus à résoudre ces problèmes tous seuls. Pour cette raison, les états développés essaient d'apporter le plus d'aide possible.

Notre recherche sera divisée en sept parties. En premier lieu, nous étudierons la problématique de la Côte d'Ivoire, l'histoire du pays qui a influencé son avenir jusqu'à maintenant. Les événements historiques ont même influencé le développement économique du pays. Pour cette raison, nous avons décidé de consacrer le troisième chapitre à l'économie de la Côte d'Ivoire qui a été touchée par quelques interventions de la France ainsi que par des interventions de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International.

Le quatrième chapitre sera concentré sur l'aide internationale de la France qui touche et influence le mouvement en avance de ce pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit surtout de l'aide au développement en Afrique qui touche également la Côte d'Ivoire, pour cela, l'aide au développement sera mentionnée dans le cinquième chapitre. Cette problématique sera traitée dans le sixième chapitre. Après, nous aimerions montrer quelques exemples concrets.

En dernière lieu, nous aimerions présenter l'intérêt public dans l'aide internationale, surtout dans l'aide au développement et dans la problématique des pays

en développement car l'intérêt public joue un rôle indispensable en ce qui concerne les pays sous-développés et le continent africain.

L'objectif de notre mémoire de licence est de donner le plus d'informations possibles sur les interventions de la France dans le développement de la Côte d'Ivoire. Nous espérons que ce mémoire pourra répondre aux questions des personnes intéressés par cette problématique. Nous voulons que cet ouvrage soit utile et facile à comprendre.

1. LA CÔTE D'IVOIRE



La carte de la Côte d'Ivoire
Source : Guide de voyages Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest. Sa superficie de 322 460¹ km² est limitée au nord par la Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par le Liberia et la Guinée et à l'est par la frontière avec le Ghana. Au sud du pays, il y a l'océan Atlantique. La Côte d'Ivoire, en forme longue la République de Côte d'Ivoire, a pour capital Yamoussoukro, mais c'est la ville Abidjan qui est la capitale économique du pays. La fête nationale est le 7 août, l'anniversaire de l'indépendance. La langue officielle est le français et la devise, c'est le franc

CFA. Le climat est un climat tropical humide.

Le pays fait partie de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO. La CEDEAO est une organisation internationale qui a été créée en 1975. Elle a son siège à Abuja en Nigéria et regroupe 15 États Ouest-Africains : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.²

„La CEDEAO s'est donnée pour objectif de promouvoir l'Intégration économique dans tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles...“³



La carte des pays membres de CEDEAO

Source: page officielle de l'Afrique

¹ Revue sur l'Afrique : www.jeuneafrique.com

² Site officiel de CEDEAO <http://www.ecowas.int/index5.php?lang=fr>

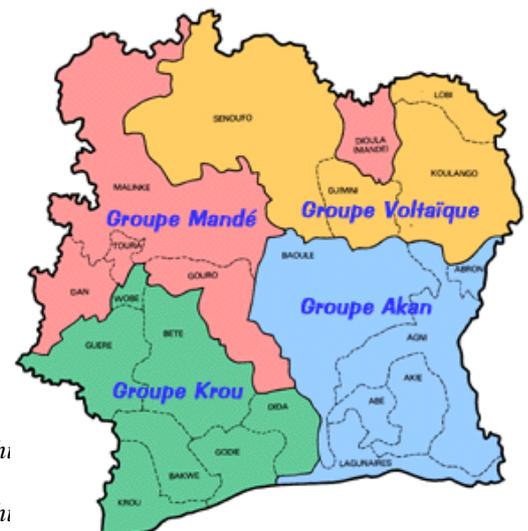
³ Site officiel de l'espace économique francophone, organisation internationale de la francophonie: <http://www.espace-economique.francophonie.org/CEDEAO.html>

La Côte d'Ivoire est réputée pour son économie de plantation. Elle est un des premiers producteurs mondiaux de cacao et de café. Ces deux types de plantation ont été exploités jusqu' à la révolte qui a éclaté à la fin du siècle dernier. Cette révolte a exigé une révision de la propriété, des choix de production et du partage de la rente. Cette révolte a aussi choqué la communauté internationale par ses horreurs.

1.1. La population

La population ivoirienne est estimée à 19 300 000 millions d' habitants.⁴ Elle est très jeune : 42,4% a moins de 15 ans.⁵ Son taux d'accroissement naturel est l'un des plus élevés au monde. La densité est 61 habitants/km². Le taux de fécondité est de 4,1 enfants par femme. L'espérance de vie est 48,3 ans.⁶ Le taux d'alphabétisation des adultes est 48,7% et le taux de mortalité infantile est estimé à 11,7%.⁷ L'indice de développement humaine : 149^e sur 169.⁸

En ce qui concerne les groupes ethniques, il y en a quatre qui partagent le territoire ivoirien. Dans le nord-ouest, c'est le groupe Mandé. Lui-même est subdivisé en deux groupes-Mandés du Sud composés par les Dan ou Yacouba et les Taura, les Gouro, les Mandés du Nord représentés par les Malinké et les Dioula. Le deuxième groupe est ceux de Voltaïque avec les Lobi et les Mossi. Le troisième groupe est le groupe des Krou qui a des sous-groupes : les Krou, les Wê, les Bété, les Bakwé, les Godié et les Dida. Le dernier group Akan avec les sous-groupes : les Lagunaires, l'Agni-Baoulé. Après, nous pouvons parler d'immigration qui est marquée par un processus de peuplement à



La population de la Côte d'Ivoire
Source: page officielle de la géographie de l'Afrique subsaharienne

⁴ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

⁵ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

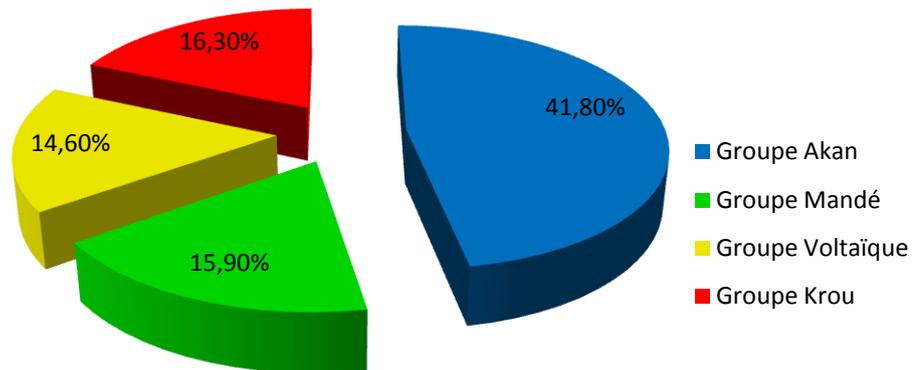
⁶ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

⁷ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

⁸ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

l'intérieur du pays. Les Mandés et les Krou ont développé des systèmes d'organisation politique ainsi qu'économique et sociale qui ont permis, à travers leurs structures et les activités sociales et économiques qui les caractérisent, de définir leur place dans la société.

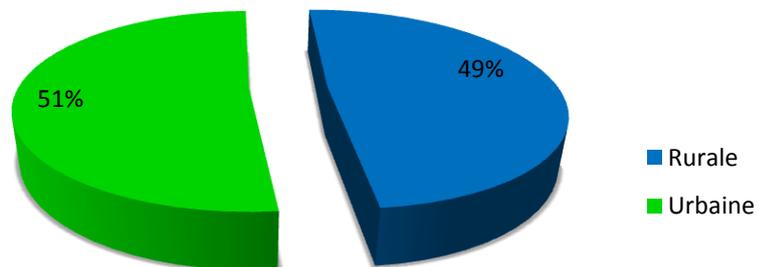
Diversité ethnique en Côte d'Ivoire



Source: page de la Côte d'Ivoire
http://nzrama.org/ci_bref/index.htm

La composition de la population ivoirienne est donc très variée. La majorité de la population est créée par le group Akan avec 41,8%. Parmi les autres groupes, nous pouvons parler d'une égalité.

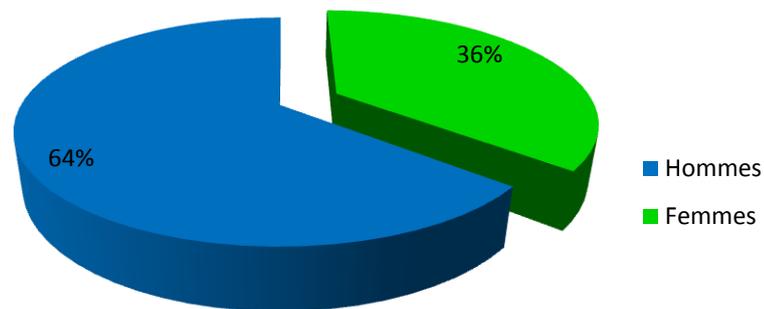
Population rurale et urbaine en Côte d'Ivoire en 2011



Source :page d'Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis : <http://faostat.fao.org>

En ce qui concerne la population rurale et urbaine en Côte d'Ivoire, il y a toujours une telle égalité entre ceux, qui vivent dans les grandes villes et ceux, qui sont à la campagne.

Population active par sexe 2011



Source : Source : page d'Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis : <http://faostat.fao.org>

La population active est créée surtout par des hommes qui représentent 64%.

1.2. L'organisation territoriale

À partir du 28 septembre 2011, la Côte d'Ivoire compte 12 districts. A côté de ces 12 districts, il y a deux districts autonomes. C'est le district de Yamoussoukro et le district d'Abidjan. Ensuite, 30 régions sont créées. En ce qui concerne les départements et les sous-préfectures, le nombre reste le même, on compte toujours 35 départements et 497 sous-préfectures et 1281 communes. Cette nouvelle organisation a été faite parce que les régions qui existaient jusqu'au maintenant ont été considérées trop petites.⁹

⁹ Site des médias ivoiriennes : <http://www.ivoiremedias.com/?p=1289>

1.3. La vie politique

Lors de l'indépendance, la Côte d'Ivoire a adopté un régime présidentiel. Ce régime est caractérisé par la séparation de trois pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

- **Pouvoir exécutif**

Cet organe est caractérisé par un bicéphalisme. Il a à sa tête un président de la République et un premier ministre. Le président est le chef de l'Etat et le premier ministre est le chef du gouvernement. Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour une période de cinq ans et il est rééligible seulement une fois. Il est détenteur exclusif du pouvoir exécutif. Le président est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités et des accords internationaux. Il est aussi chef des armées et assure la continuité de l'État.

En période de crise, il détient des pouvoirs exceptionnels. En cas de décès ou de démission, l'intérim du président est assuré par le président de l'Assemblée nationale, pour une durée qui ne peut pas excéder 90 jours. Le premier ministre est nommé par le président de la République devant lequel il est responsable et qui aussi met fin à ses fonctions. Il nomme les membres du gouvernement qui sont placés sous son autorité.

- **Pouvoir législatif**

L'Assemblée nationale est constituée d'une chambre unique. Ses membres portent le titre de députés et sont élus pour une période de cinq ans au suffrage universel direct. La loi fixe le nombre des députés ainsi que les conditions d'éligibilité et les conditions dans lesquelles il y a lieu d'organiser de nouvelles élections. La durée de la législature fixe la durée du mandat du président de l'Assemblée nationale. Le Président de l'Assemblée nationale et le premier vice-président ont les mêmes conditions d'éligibilité que le président de la République.

L'Assemblée nationale ivoirienne compte aujourd'hui 225 membres. Le bureau de l'Assemblée nationale est composé d'un Président, d'un premier vice-président, de dix vice-présidents, de douze secrétaires et de trois questeurs. Au contraire du Président du parlement qui est élu pour toute la durée de la législature, les autres membres du bureau sont renouvelés chaque année.¹⁰

Chaque commission a son propre Président, le vice-président et un rapporteur général, un rapporteur général adjoint et deux secrétaires. Les députés peuvent former des groupes parlementaires. Pour être reconnu administrativement, le groupe parlementaire doit avoir au moins huit membres, mais aucun député ne peut pas appartenir à plusieurs groupes parlementaires en même temps. Les députés bénéficient des immunités et de certaines privilèges juridiques. L'Assemblée nationale vote la loi et consent l'impôt.¹¹

- Pouvoir judiciaire

Avant l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'organisation juridictionnelle a reposé sur deux ordres de juridiction. Ce sont des juridictions françaises qui ont appliquées le droit français et l'organisation judiciaire de droit coutumier ou local. Tout cela a causé la dualité de législation. Après la proclamation de l'indépendance, une organisation judiciaire moderne adaptée aux besoins du pays a été mise en place. Il s'agissait du recrutement et la formation de magistrats et auxiliaires de justice, mais en premier lieu de formation des structures. Trois principes ont été créés : la justice est rendue au nom du peuple, les juges sont soumis à l'autorité de la loi, leur indépendance est garantie par le président de la République, l'autorité judiciaire doit garantir des libertés individuelles.¹²

Les juridictions ont marqué alors plusieurs évolutions depuis 1960. Toutefois, l'organisation judiciaire est toujours influencée par le droit français. Le pouvoir judiciaire est exercé par des juridictions de premier et de second degré. Tout

¹⁰ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeunefrique.com/Gouvernement-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

¹¹ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/gouvernement_1.php?recordID=11

¹² Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/gouvernement_1.php?recordID=12

cela reste sous le contrôle de la Cour suprême. Il existe neuf tribunaux de première instance qui sont implantés dans les grandes villes et qui constituent avec les sections de tribunal les juridictions de premier degré. Le second degré de juridiction est représenté par les cours d'appel.

Au sommet du pouvoir judiciaire, il y a la Cour suprême. La Cour suprême est composée par quatre chambres, quatre juridictions qui exercent les pouvoirs de cette juridiction. Mais à ce jour, ce n'est que la chambre judiciaire, la chambre administrative et la chambre des comptes avec un seul conseil constitutionnel qui fonctionne.¹³

1.3.1. Les partis politiques

Ce n'est qu'après 1990, où de nombreux partis politiques ont été créés. Les partis qui participent à la vie politique sont, pour l'essentiel :

- Le Rassemblement des Républicains (RDR)
Le président de ce parti politique est Alassane Ouattara depuis 1999, mais le parti a été créé en 1994 par des dissidents du Parti démocratique de Côte d'Ivoire. Il se trouve au centre libéral.
- Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)
Le président de ce parti est Henri Konan Bédié depuis mai 1994. Le parti a été créé en 1946. Parmi les personnes qui ont fondé ce parti a été aussi le premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny.
- Le Front populaire ivoirien (FPI)
Le président est Pascal Affi N'guessan. Il s'agit du parti socialiste.

¹³ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire :
http://www.gouv.ci/gouvernement_1.php?recordID=12

- L'Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI)
Le président est El Hadj Mabri Toikeusse, ce parti a été créé en 2001.

Les autres partis importants qui participent à la vie politique sont :

- L'Union démocratique et citoyenne (UDCY)
- Le Mouvement des Forces d'Avenir d'Innocent (MFA)
- Le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT)
- Le Parti des sociaux démocrates (USD)
- L'Union Pour la Côte d'Ivoire (UPCI)
- Le Congrès pour une Alternative Populaire (CAP)
- L'Union Socialiste du Peuple (USP)
- Le Parti Écologique Ivoirien (PEI)
- Parti Communiste Révolutionnaire de Côte d'Ivoire¹⁴

2. L'HISTOIRE

Le protectorat français est devenue la colonie française en 1893. Le pays acquiert l'indépendance en 1960 et Félix Houphouët-Boigny est nommé le premier président de la République. L'économie du pays est dépendante de la production de café et de cacao. Pendant les années 90 le pays traverse la crise économique qui est encore aggravée par la morte de Félix Houphouët-Boigny en 1993. Les élections présidentielle portent au pouvoir Laurent Gbagbo qui n'arrive plus à résoudre les difficultés du pays qui conduisent au déclenchement d'une crise politico-militaire en septembre 2002.

2.1. La période pré-coloniale

À cause du climat humide du pays, il est très difficile d'évaluer la date de la première présence humaine sur la territoire de la Côte d'Ivoire. La présence des

¹⁴Page d'Internet de la revue Afrique Express : <http://www.afrique-express.com/afrique/cotedivoire/partis-politiques.html>

fragments d'armes peut être considérée comme une preuve de présence des êtres humains en assez grand nombre au néolithique ou bien au paléolithique.

Les populations qui sont venues à la territoire avant le XVI^e siècle forment aujourd'hui des groupes minoritaires qui ont bien conservé l'essentiel de leurs civilisations. Mais le pays est plutôt une terre de refuge et de migration entre les XI^e et XVI^e siècles. Plusieurs migrations ont été les causes de nombreux conflits entre la populations, mais permettent aussi de tisser des alliances politiques et matrimoniales.¹⁵

Grâce à l'initiative du prince Henri le Navigateur, prince du Portugal, le littoral ivoirien est découvert par les Portugais João de Santarém et Pedro Escobar en 1470–1471. Jusqu'à la fin de XVI^e siècle, les Portugais sont les seuls Européens qui sont présents sur le territoire ivoirienne. Les Hollandais y sont venus à la fin du XVI^e siècle et puis au XVII^e siècle, les Portugais et les Hollandais sont rejoints par les Français et les Anglais. Pendant les années 80 du XVII^e siècle, les commerçants et les missionnaires français se sont installés à l'extrémité est du littoral. Ils ont construit et occupé le fort Saint Louis au début du XVIII^e siècle.¹⁶ Ils sont partis parce que le commerce des esclaves n'a pas rapporté assez. Les Européens ont apporté des relations religieuses, politiques et surtout commerciales. L'abondance de l'ivoire donne à cette territoire le nom de Côte d'Ivoire.

Le commerce a été composé par divers produits tropicaux mais surtout par la traite négrière. L'esclave est causé par des guerres tribales, le résultat d'une décision judiciaire. Certaines entre eux sont des esclaves de naissance, ce sont les héritiers de ce statut social. La traite négrière fait partie essentielle des échanges entre la population côtière et les marchands européens au XVIII^e siècle. Jusqu'au XIX^e siècle La Côte d'Ivoire subit les conséquences négatives de cette phénomène. De nombreux morts sont enregistrés, une diminution de la natalité et la rapide diffusion d'épidémies avec la famine détruisent le pays.

Le XIX^e siècle est marqué par les sociétés qui ont pour l'autorité le chef du tribu. La mutation sociale est caractérisée par le développement de diverses alliances entre des différentes tribus. Le XXI^e siècle a apporté plusieurs mutations au niveau des

¹⁵ PARKER, P. a kol. *Velký atlas světových dějin*. Reader's Digest Výběr, spol. s.r.o. Praha, 2002. (p.240-241)

¹⁶ PARKER, P. a kol. *Velký atlas světových dějin*. Reader's Digest Výběr, spol. s.r.o. Praha, 2002 (p.157, 276)

organisations sociales. Les nouvelles valeurs fondées sur la richesse sont remarquables à côté de la société traditionnelle. Les femmes, les enfants et les esclaves qui dépendent d'une personne ne sont que des ouvriers agricoles, mais aussi un moyen pour l'accroissement des alliances avec les autres familles par le mariage. Le Congrès de Vienne en 1815 a interdit l'esclavage. Cet accord a été réaffirmée en 1885 au Congrès de Berlin. Cela ouvre une nouvelle voie au développement de nouvelles relations commerciales entre la population ivoirienne et les autres acteurs européens.¹⁷

2.2. La Côte d'Ivoire comme colonie française

La France s'est lancée dans la colonisation d'une partie majeure de l'Afrique occidentale et équatoriale et de l'Indochine à la fin de XIX^e siècle. Le but principal a été de civiliser les territoires mais le prétexte a été d'obtenir le pouvoir en comparant avec les autres puissances coloniales car la Grande-Bretagne a agit déjà sur le Niger inférieur. Après la signature de divers traités de protectorat, la Côte d'Ivoire devient colonie française autonome le 10 mars 1893. Louis-Gustave Binger est nommé comme Gouverneur avec la résidence à Grand-Bassam.¹⁸ À partir de là, l'autorité française commence à s'implanter dans l'ensemble du pays. Elle établit de différents systèmes de subordination–l'impôt de capitation, la prestation gratuite de travail, le service militaire obligatoire et l'exercice d'une justice indigène, mais aussi la mise en place des services sociaux.

L'Administration française doit garantir la libre circulation des personnes et des biens. La résistance ivoirienne a mené plusieurs guerres, mais l'autorité de la France sur le territoire a été définitivement assuré par le gouverneur Gabriel Angoulvant:

« Je désire qu'il n'y ait désormais aucune hésitation sur la ligne politique à suivre. Cette ligne de conduite doit être uniforme pour toute la Colonie. Nous avons deux moyens de les mettre en pratique: ou attendre que notre influence et notre exemple agissent sur les populations qui nous sont confiées, ou vouloir que

¹⁷ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

¹⁸ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

*la civilisation marche à grands pas, a prix d'une action... J'ai choisi le seconde procédé. »*¹⁹

À la fin, les chefs de la résistance sont tués ou déportés, toutes les résistances sont définitivement vaincues en 1920.

La population locale est touchée par de nombreuses pertes en vies humaines. Un nouveau système économique est mis en place progressivement. Les maisons de commerce qui siègent en Europe s'installent en Côte d'Ivoire pour réaliser la collecte des produits locaux et écouler des produits importés. Beaucoup d'Européens sont encouragés par la politique française introduite sur le territoire. Ils viennent pour travaux dans les plantations et développent des exploitation agricoles privées. En même temps, des infrastructures sont réalisées. Le réseau routier et un chemin de fer est construit par des jeunes qui sont recrutés obligatoirement. Des écoles et des postes médicaux commencent à être ouverts. Ce développement est aggravé par la crise économique pendant les années 30 de XX^e siècle.

Malgré tout les efforts pour redresser l'économie, les conséquences de la crise restent présentes. Les difficultés économiques et financières sont encore aggravées par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Les prestations obligatoires sont multipliées. Les populations doivent verser de nombreux dons. Des milliers de recrues sont mobilisées et après envoyées sur les champs de bataille en Europe, mais aussi en Afrique du Nord. Après juin 1940, ce sont de nombreux volontaires ivoiriens qui sont à côté du général Charles de Gaulle dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.²⁰

Avant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les populations ivoiriennes commencent une lutte pour l'émancipation politique, sociale et économique. Mais c'est à partir de 1945 où la vie politique commence à s'organiser pas seulement en Côte d'Ivoire, mais aussi dans toutes les colonies françaises grâce à la Conférence de Brazzaville. La Conférence de Brazzaville a été organisée pendant la Seconde Guerre mondiale, en janvier et en février 1944 par le Comité français de la Libération nationale. Elle a eu pour but de déterminer l'avenir de l'Empire colonial français. La proposition

¹⁹ Partie d'un discours du gouverneur Gabriel Angoulvant disponible sur Internet : <http://www.dissertationsgratuites.com/dissertations/Etude-Comparee-De-La-Colonisation-Francaise/140282.html>

²⁰ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

d'une politique d'assimilation en faveur des colonies, faite par Félix Éboué est retenue. En 1946 la Côte d'Ivoire n'est plus la colonie française, mais un territoire d'outre-mer. La population ivoirienne participe pour la première fois aux élections municipales et législatives. Félix Houphouët-Boigny est élu député. Plusieurs parties politiques sont créées :

- Le parti démocratique de Côte d'Ivoire 1946
- Le parti progressiste de Côte d'Ivoire 1947
- Le bloc démocratique éburnéen 1949
- La section ivoirienne de l'Internationale ouvrière 1946
- La section ivoirienne du Rassemblement du peuple français 1947²¹

La Constitution de la Quatrième République avec les lois anticoloniales qui ont eu pour but, par exemple, la suppression du travail forcé, n'ont pas changé le système. Cela a provoqué la déception des populations colonisées qui ont commencé la lutte pour l'émancipation par des actions de plus en plus violentes. Pendant cette période, le suffrage universel a été instauré. Après, en 1960 la Côte d'Ivoire a gagné la souveraineté. Houphouët-Boigny est devenu le président de la République. Son régime a été le plus stable en Afrique. Il a été la tête de l'État jusqu'à sa mort en 1993. Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés. Les institutions de l'État sont organisées par la Constitution.²²

Entre les années 1960 et 1980 les transformations positives sont remarquables dans toutes les domaines – dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les finances. C'est surtout le résultat de l'investissement privé et des capitaux étrangers. Le niveau de vie de la population ivoirienne s'est amélioré. Les équipements sanitaires, éducatifs, sociaux sont disponibles pour tout le monde.

« L'augmentation de la population est remarquable avec un taux de croissance annuel moyen de 3,8%, la faisant varier de 3,7 millions en 1960 à 12,2 millions d'habitants en 1988. »²³

²¹ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

²² Page Internet de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chronologie-pays_62_cote-d-ivoire

²³ Page Internet de la revue Afrique Express : <http://www.afrique-express.com/afrique/cotedivoire/cote-d-ivoire.html>

Mais à cause d'erreurs de gestion et d'endettement de l'État, l'économie stagne à partir de 1980.

En octobre 1985 le président a recommandé de ne pas traduire le nom de Côte d'Ivoire dans les autres langues. Cette suggestion a été acceptée en décembre 1986. Les premières élections après lesquelles le parti Démocratique de Côte d'Ivoire a gagné ont eu lieu en 1990. Ce parti politique a été fondé par Félix Houphouët-Boigny en 1946. En avril 1990, Alassane Dramane Ouattara est appelé pour résoudre la crise financière provoquée par le poids de la dette extérieure. Il a étudié l'économie aux États-Unis et travaillé comme économiste au Fonds monétaire international. De 1983 à 1984 il est vice-gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Il y devient gouverneur en octobre 1988. Alassane Dramane Ouattara est ensuite nommé Premier ministre de la Côte d'Ivoire. Il mène une politique de rigueur budgétaire. Son programme de stabilisation économique contient la dévaluation du franc CFA, la réduction de dépenses et la privatisation. C'est lui qui a créé la carte de séjour pour les travailleurs étrangers. En 1993, le président Félix Houphouët-Boigny, grâce à qui la Côte d'Ivoire a obtenu son indépendance, est mort. Alassane Ouattara est écarté par la modification de la Constitution en 1990. Alassane Ouattara donne sa démission après la mort de président Félix Houphouët-Boigny. Henri Konan Bédié est devenu la tête de la Côte d'Ivoire.²⁴

Après la première élection présidentielle qui a été organisée en 1995, Henri Konan Bédié devient le président de la République. Il arrive à réduire la dette de l'État, diminuer l'inflation et assurer l'amélioration des perspectives économiques. Par rapport à Félix Houphouët-Boigny qui savait éviter tout conflit ethnique et assurer l'accès aux postes de l'administration publique aux immigrants, Henri Konan Bédié met en place le concept de l'ivoirité.

Voici ce qu'il écrit :

²⁴ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

« Ce que nous poursuivons, c'est bien évidemment l'affirmation de notre personnalité culturelle, l'épanouissement de l'homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité, ce que l'on peut appeler son ivoirité. »²⁵

Il précise ses idées dans son propre ouvrage en disant :

« L'ivoirité concerne en premier les peuples enracinés en Côte d'Ivoire mais aussi ceux qui y vivent en partageant nos valeurs. Plus loin, il ajoute pour éclaircissement, que l'ivoirité est « la synthèse culturelle entre les ethnies habitant la Côte d'Ivoire. » Bédié propose dans sa vision de l'ivoirité une symbiose harmonieuse et un brassage. Une Côte d'Ivoire moderne doit émerger de nos consciences, sans réifications de la différence tribale ou religieuse. L'identité ethnique ne doit pas être invoquée pour saper les bases d'une nation ivoirienne fragile et en construction. »²⁶

Le régime du Henri Konan Bédié apporte des problèmes. Des tensions politiques conduisent en décembre 1999 au renversement d'Henri Konan Bédié par les soldats. Ces soldats placent à la tête le général Robert Guéï qui est donc devenu le chef de l'État. Henri Konan Bédié s'est exilé en France. Ce régime qui a été instauré par le soldats est marqué par le pouvoir qui est centralisé entre les mains des troubles militaires et civils. Le pouvoir militaire arrive à réduire la criminalité et la corruption, mais en utilisant des méthodes dangereuses. Les partis politiques sont appelés à la rédaction d'une nouvelle constitution. En octobre 2000, les nouvelles élections présidentielles sont organisées. Les candidats Henri Konan Bédié et Alassane Dramane Ouattara sont éliminés par la Cour suprême. Le général Guéï s'est proclamé vainqueur, mais il est chassé par ldes manifestations qui sont dans les rues. Le Cour suprême a proclamé Laurent Gbagbo le chef de l'État. Il nomme un gouvernement d'union nationale mais en septembre 2002, un nouveau coup d'État est déclenché et il se transforme en rébellion armée.²⁷

²⁵ Étude de la culture ivoirienne disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Afriqueouest3/boa.pdf>

²⁶ Étude de la culture ivoirienne disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Afriqueouest3/boa.pdf>

²⁷ Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire : http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

2.3. L'émancipation

Le mouvement des Forces nouvelles est créée. Ce mouvement occupe 60% du territoire nord du pays. Le général Robert Guéï est assassiné. En octobre 2003 un accord de cessez-le-feu est conclu. Cet accord permet des négociations politiques entre le Gouvernement et le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire. Mais ces négociations ont échoué. Dans une nouvelle initiative, La France abrite une table ronde de forces ivoiriennes et elle obtient la signature de l'accord de Linas-Marcoussins du 15 au 23 janvier 2003. Cet accord conduit à la création d'un gouvernement de réconciliation nationale qui sera dirigé par un premier ministre. Ce premier ministre sera nommé par le Président après les consultations avec les partis politiques. À côté de cela, cet accord conduit à l'établissement d'un calendrier pour des élections nationales transparentes, à l'organisation du regroupement. Un comité est nommé pour contrôler de l'application de l'accord. Après l'accord de Linas-Marcoussins, les autres accords sont conclus. De plusieurs programmes qui ont eu pour but de conduire le pays à la sortie de crise ont été mis en oeuvre par le gouvernement de la Côte d'Ivoire. Le 4 mars 2007 l'accord de Ouagadougou est signé par le président ivoirien Laurent Gbagbo. Cet accord a pour but de ramener la paix en Côte d'Ivoire et réunifier le pays.²⁸

2.4. La période contemporaine

Les nouvelles élections présidentielles ont eu lieu en 2010. Les deux candidats sont arrivés au second tour. C'est Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Le pays se retrouve avec deux présidents. Alassane Ouattara a été déclaré président par la Commission électorale indépendante et aussi, il a reçu le soutien du Premier ministre. Alassane Ouattara bénéficie de support de nombreux états étrangers et les instances économiques et financières. Après quelques luttes, Alassane Ouattara est devenu le Président de la Côte d'Ivoire.

²⁸ PARKER, P. a kol. *Velký atlas světových dějin*. Reader's Digest Výběr, spol. s.r.o. Praha, 2002 (p.286)

3. L'ÉCONOMIE

« L'ajustement est l'indispensable première étape sur la voie qui mène à une croissance soutenable.. »²⁹

«.. On a trop peu cherché à savoir si le bilan économique globalement décevant de l'Afrique représente un échec pour celle-ci ou pour l'ajustement. »³⁰

Classée de 1970 à 1979 comme un pays à croissance rapide – futur pays „émergent“ avec un taux de croissance annuel moyen du P.I.B. de 6,7%, la Côte d'Ivoire était considérée en mars 1998 par les Fonds monétaire international-F.M.I. et la Banque mondiale comme le cinquième pays qui avait bénéficié de l'Initiative des pays pauvres très endettés.³¹ Ce pays a bien supporté les chocs du développement des vingt premières années d'indépendance. Mais par contre, le pays a subi de plusieurs chocs de politique économique au cours des années 1980 et 1990 qui ne lui ont pas permis de profiter des conjonctions favorables, surtout sur les marchés des matières premières. Deux décennies de plans de stabilisation ont destabilisé l'économie et aussi la société ivoirienne. Le marché externe du développement s'établit entre des offreurs étrangers et une „partie nationale“. Durant les deux premières décennies suivant l'indépendance, l'offre a été bilatérale. Elle a été très liée à l'ancien colonisateur, aussi qu'à ses développeurs et à ses crédits.

Le pays rentre dans les mesures de stabilisation et les programmes d'ajustement structurel en 1981. La dette a été surévaluée et les recettes d'exportation restent en baisse, avec pour conséquence une crise de trésorerie qui a obligé la Côte d'Ivoire à demander l'aide des institutions de Bretton-Woods. La mise en place des Programmes d'ajustement structurel a été complètement opaque. Seuls quelques experts sont conviés à siéger au comité de coordination financière et des investissements. Ainsi

²⁹ *L'Ajustement en Afrique*. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. Washington, 1994.

³⁰ *L'Ajustement en Afrique*. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. Washington, 1994.

³¹ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris: Harmattan, 2002. (p. 24)

une planification provenant de Washington reste sans la moindre prise en compte des préférences sociales.

Les autorités ivoiriennes ont été obligés de se faire dicter. Depuis 1981, les mesures de stabilisation et les programmes d'ajustement structurel ont été inefficaces. La Côte d'Ivoire s'est écroulée au lieu de profiter des hausses des recettes, attendant les landemains. Le pays est donc démotivé et ne peut plus profiter des phases positives du cycle des matières première. Il perd toute initiative en matière budgétaire.

La part croissante des aides a renforcé les pratiques d'assisté. Les services centraux de l'Etat sont désorganisés et les investissements privés étrangers ont diminué. La crise de l'Etat est traduite par la chute des recettes fiscales ainsi que par la destruction des services d'information. En vingt ans, le P.I.B. par tête n'a pas augmenté. Les structures de la production agricole ont été détruites. Le pays est devenu impuissant et corrompu.

« Après la dévaluation du franc C.F.A., en 1994, la Côte d'Ivoire a commencé à se redresser nettement », ... « et la Côte d'Ivoire a été l'un de pays qui a obtenu les meilleurs résultats économiques...»³²

Après les années d'échec, la dévaluation du franc C.F.A. devient la réalité. Elle a lieu le 12 janvier 1994.³³ Seule la Côte d'Ivoire bénéficie d'une certaine concentration. Les règles de la zone franc retardant l'ajustement nécessaire. La pression des organisations financières internationales s'était accentuée depuis 1986, alors qu'elles constataient une forte appréciation du franc C.F.A. vis à vis du dollar et des monnaies de nombreux pays asiatiques. À la fin de 1991, la banque nationale mondiale imposait à la Côte d'Ivoire une conditionnalité macroéconomiques pour le versement d'une nouvelle tranche de financement : le taux de change effectif réel devait retrouver le niveau de 1985.³⁴ La dévaluation du franc C.F.A. se heurtait aux règles de la zone et à l'impossibilité de mener une politique monétaire qui est autonome.

³² O.E.D., Département de l'évaluation des opérations de la banque mondiale. « Les opportunités offertes par la dévaluation en Côte d'Ivoire », Précis, 161, été 1998.

³³ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris: Harmattan, 2002. (p. 35)

³⁴ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris: Harmattan, 2002. (p.39)

La dévaluation a pris une caractéristique particulière en Côte d'Ivoire. Elle a accompagné la mise en place du nouveau pouvoir. Elle a largement favorisé la corruption. Elle a même accru la déstabilisation du tissu social en aggravant les conditions de vie des prolétaires urbains, sans aucune compensation. Cette déstabilisation a conduit à une trappe de pauvreté. Elle a favorisé l'éclosion d'une éthique du mal qui a été fondée sur l'identité communautaire.

La dévaluation a eu seulement certains des effets prévus. La situation des filières agricoles d'exportation est contrariée par la concurrence et la surproduction mondiales. Le pays n'as plus le choix car il ne peut pas refuser les credits internationaux et espère la reprise de l'aide financière internationale. La dévaluation devenait la condition de l'allègement de la dette et de la reprise des programmes d'aide du F.M.I. et aussi de la Banque mondiale. Les prêts français sont devenu subordonnés à un accord avec ces institutions. Cette plui de milliards a favorisé la mauvaise gouvernance. La corruption notamment dans les secteurs de la justice et de la police est à la mesure de l'effondrement de l'Etat. Le coup d'Etat fait suite à une crise. La dévaluation a été un cadeau exceptionnel pour le régime de Bédié. Elle a aggravé la pauvreté en ville et à la campagne en favorisant les thèses de l'ivoirité. Le coup d'Etat de la fin décembre 1999 s'est effectuée sans aucune difficulté.

3.1. La transition

La transition qui a touché la Côte d'Ivoire a accompli son rôle : créer un nouveau cadre démocratique à l'occasion d'une dictature militaire. La transition est une période de rupture politique permettant la mise en place des nouvelles institutions. Cet objectif est donc atteint. Cette rupture s'effectue vis à vis du précédent régime et aussi vis à vis des militaires qui sortent déconsidérés de cette période. Les priorités sociales sont rédefinies dans un programme d'autant plus audacieux que la Côte d'Ivoire est déclarée en faillite financière. Le pays apprend à vivre sur ses propres forces.

La refondation est basée sur de larges promesses sociales. La demande sociale est explosive. Le découragement de l'initiative privée est venu de l'absence de garanties juridiques, de la détérioration du droit et de l'augmentation de la taxation.

L'absence de politique d'incitation à l'investissement privé et donc des créations d'emploi est redoublée par l'instabilité politique.

L'attitude des partenaires de la Côte d'Ivoire a-t-elle changé depuis le coup d'Etat de décembre 1999 ? La France a pratiqué le désengagement. Elle s'est réfugiée derrière les institutions internationales et n'est pas capable d'une coopération. La Banque mondiale et le F.M.I. mettent la Côte d'Ivoire au régime sec pour la punir de ne pas avoir payé ses dettes, puis déversent leurs crédits à la fin 2001. Les pays anglo-saxons ont été très loin dans la critique de ce processus. Les Anglais attaquant l'esclavage des enfants en Côte d'Ivoire. L'aide au développement avait pour but de financer le développement africain, mais elle a conduit à la crise de l'endettement. Les programmes d'ajustement structurel avaient pour but de trouver les solutions à la crise de l'endettement et encore rendre les économies africaines susceptibles de rembourser la dette, mais ils ont conduit à faire de l'Afrique un continent des Etats assistés, violents et instables. En pratique, l'échec s'est manifesté surtout par les détournements et par une diffusion de la corruption. La Côte d'Ivoire fait partie des pays les plus corrompus dans les classement effectué par l'O. N.G. Transparency International.

La privatisation tant de firmes que des filières d'exportation a été confuse. Le détournement de crédit de l'Union européenne est exemplaire selon l'économiste Mamadou Koulibaly.

« Imaginez ce gouvernement africain, membre du club très fermé des Pays Pauvres Très Endettés (P.P.T.E) et vivant d'aide publique internationale. Imaginez, que l'Union européenne alloue à ce pays un appui budgétaire de 50 milliards de francs C.F.A. entre 1992 et 1997 pour aider à soulager les effets sociaux des P.A.S. que ce pays applique sans beaucoup de succès depuis une vingtaine d'années. Dans le budget de ce pays, environ 2000 milliards de francs C.F.A., voté par son Parlement, 600 milliards sont attendus de l'aide internationale. Et, au titre des dépenses, 700 milliards sont à payer pour le remboursement de la dette. Il s'agit donc d'une situation économique délicate qui devrait inciter à une bonne gestion de ces rares ressources prélevées sur le travail

*des paysans, des ouvriers, des hommes d'affaires et autres producteurs, consommateurs et contribuables nationaux et étrangers. »*³⁵

L'utilisation de l'appui budgétaire est encadrée par un système de contrôle. Le fonds ne sont pas directement versés au Trésor public. La délégation locale de l'Union européenne les conserve. Le Gouvernement africain est autorisé à effectuer les dépenses d'équipement de services sociaux pour les populations. Il présente les factures à l'Union européenne qui, après vérification des pièces, rembourse les dépenses qui ont été effectuées par le Trésor public. Aucune tricherie ne devrait être possible.

*« Mais entre les ministères qui sont les maîtres d'oeuvre, le Trésor public qui exécute les dépenses et l'Union européenne qui rembourse les factures, l'on aperçoit, à la grande surprise de plusieurs personnes dont l'Union, qu'une évaluation de programme d'appui réalisée en 1999 révèle des détournements de près de 25 milliards de francs C.F.A. sur les 50 milliards alloués. Malgré les verrous, 50% environ des fonds ont fait l'objet de malversations, de vols et de détournements grossiers. »*³⁶

30 – 50% des dépenses effectuées par le Gouvernement de ce pays l'ont été de façon qui n'est pas conforme aux procédures comptables établies. Ce cas concerne des fonds d'aide au développement. De novembre 2000 à février 2001, Paris a promis publiquement une aide à la Côte d'Ivoire.

*« Au début février, la Côte d'Ivoire s'attend à ce que Paris lui octroie dans les prochaines semaines un crédit-relais pouvant atteindre environ 1 milliard de francs français – 152,5 millions d'euros afin de renouer avec les grandes institutions internationales, F.M.I. et Banque mondiale. »*³⁷

Mais par la suite, la France ne parle plus de cette promesse à cause de problèmes d'Allassan Ouattara pendant les élections. Après, Paris a annoncé la signature prochaine de quatre conventions de financement d'un montant de 7,5 millions d'euros. Il s'agissait de domaines de la santé, de l'agriculture, de l'enseignement supérieur et du développement social. Ce projet concerne des actions suspendus après le coup d'Etat en

³⁵ KOULIBALY, M. *Les Coûts de la corruption*. Le Courrier ACP-UE, n°177, 1999, p.69

³⁶ KOULIBALY, M. *Les Coûts de la corruption*. Le Courrier ACP-UE, n°177, 1999, p.69

³⁷ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. : *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan, 2002. p. 116

décembre 1999, et n'entre pas dans le cadre de l'aide financière massive que le pays attend.

Cette position de la France marque une évolution de ses relations envers ses anciennes colonies avec la concrétisation du concept d'aide multilatérale. Le secrétaire d'Etat français a prévenu que l'aide financière française était envisagée dans le contexte d'un accord avec F.M.I.

« L'objectif, c'est de préparer le retour de la Côte d'Ivoire dans la communauté internationale et de voir comment le gouvernement ivoirien peut renouer avec les institutions financières internationales. Cela passe par la conclusion d'un accord global avec le F.M.I.. C'est dans ce contexte que la France pourra t'elle-même contribuer au soutien de l'économie ivoirienne »³⁸, affirme le ministère des Affaires étrangères.

3.2. La position de la France face à l'économie ivoirienne

La France encourage et soutient la démocratisation, le renforcement de l'Etat de droit, tout en refusant de s'ingérer dans les affaires intérieures de ses partenaires. La politique africaine de la France est traduite par l'insertion des services de la coopération dans la ministère des Affaires étrangères. La nouvelle solidarité française avec l'Afrique se traduit par une chute libre de l'aide publique au développement. En 1999, elle s'est élevée à 34,7 milliards de franc français ce qui est égale a 5.29 milliards d'euros.³⁹ La caisse française de développement est devenue l'Agence française de développement – A.F.D. Elle est le l'opérateur des programmes d'aide au développement. Le ministère des Affaires étrangères conserve, pour l'essentiel, la gestion de l'aide aux secteurs institutionnels et de souveraineté.

La France veut développer aussi une solidarité active avec l'Afrique dans les instances internationales. Pour éviter que le monde développé ne s'en désintéresse et

³⁸ JARRET,M.F., MAHIEU,F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan,2002. (p. 118)

³⁹ JARRET,M.F., MAHIEU,F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan,2002. (p. 120)

aussi pour que l'aide publique au développement soit maintenue à un niveau qui est suffisant. La France veut donner une nouvelle impulsion à l'initiative privée et gérer avec plus de transparence les fonds publics. La France apporte son aide à la consolidation des progrès de la démocratie et de l'état de droit. Cette coopération française consacre ainsi un milliard de francs – 152,5 millions d'euros chaque année⁴⁰ au développement institutionnel. Près de la moitié au renforcement de l'Etat de droit. Les buts de l'aide française sont :

- la réduction de la pauvreté,
- la réduction des disparités sociales
- un effort particulier au profit de l'éducation, de la santé, de la nutrition et
- l'amélioration de la situation de la femme.

Nous pouvons aussi parler de la nouvelle politique de la Banque mondiale qui souhaite faire partager ces problématiques par les gouvernements africains. La France accompagne ce processus car la croissance économique est liée sur la qualité du capital humain ainsi que sur la meilleure santé des populations, une éducation plus généralisée ou une distribution des revenus moins inégalitaire.

L'aide française est concentrée sur une zone de solidarité prioritaire, qui comprend les pays les moins développés en termes de revenus et qui n'ont pas accès aux marchés de capitaux. Lors de la mise en place de la réforme, des pays bénéficiant jusqu'à là des crédits du Fonds d'aide et de coopération, appelés Fonds de solidarité prioritaire, ont été inclus dans cette zone. Sur les 53 pays de la zone de solidarité prioritaire, 43 sont des pays africains, dont la Côte d'Ivoire. Hors de la zone de solidarité prioritaire, la coopération française n'a pas pour objectif seulement l'aide au développement, mais aussi le renforcement de la présence politique, culturelle et économique. Elle est combinée avec l'aide multilatérale. La vocation de la coopération culturelle, scientifique et technique est réaffirmée.

Après de plusieurs débats menés à Washington ou à New York, l'Europe a une forte présence sur le terrain, des montagnes de projets, mais elle ne dispose pas de paradigme crédible du développement. Son financement est cyclique, notamment avec la Côte d'Ivoire. De 1991 à 1997, les allocations de l'Union européenne représentaient

⁴⁰ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan, 2002. (p. 131)

environ 100 millions d'euros par an. En 1998, les allocations ne représentaient que 45 millions, en 1999 12,5 millions et 11 millions en 2000. L'aide européenne est passée d'un rythme annuel d'environ 100 millions d'euros au milieu des années 90 à une dizaine de millions d'euros par an depuis 1999 à cause d'instabilité politique en Côte d'Ivoire. Ce n'est qu'à la fin de mai 2001 où la commission évoque une reprise de la coopération dans les domaines du social et du secteur privé. 70 millions d'euros arrivent à la fin de l'été 2001.

*« En juillet 2001, l'Union européenne, dans le cadre d'une reprise graduelle de la coopération entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire, a annoncé que sur la période 2000-2005, elle mettrait un crédit potentiel de 264 millions d'euros à la disposition du pays. »*⁴¹

3.3. La Banque mondiale et F.M.I.

La Banque mondiale au nom du libéralisme ne respecte ni les marchés, ni les institutions. Il faut libéraliser, même si cette libéralisation est synonyme de violence et de contrainte. Elle cause la fragmentation de la société et les conflits. L'intervention de la Banque mondiale sur les Marchés de matières premières a été tout à fait catastrophique.⁴² Elle a déstabilisé le marché du café robusta en poussant les pays asiatiques, en aidant le Vietnam. Le constat est aussi valable pour le cacao.

*« En imposant une libéralisation radicale de la filière cacao en Côte d'Ivoire, qui met sur le marché quarante pour cent de la production mondiale, en désorganisant l'offre, la Banque mondiale a contribué à l'effondrement actuel des cours »,*⁴³

affirme le chroniqueur des matières premières de Radio France Internationale. La concurrence est détruite au profit d'une gigantesque concentration. Jusqu'alors, les exportateurs n'avaient le droit de se fournir directement auprès des paysans.

⁴¹ JARRET,M.F., MAHIEU,F.R. : *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation.* Paris : Harmattan,2002. p. 123

⁴² JARRET,M.F., MAHIEU,F.R. : *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation.* Paris : Harmattan,2002. p. 123

⁴³ JARRET,M.F., MAHIEU,F.R. : *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation.* Paris : Harmattan,2002. p. 123

La Côte d'Ivoire a été placée sous le régime de non-paiement par la Banque mondiale en mars 2000 car les autorités d'Abidjan n'ont plus remboursé les emprunts auprès de l'organisation internationale depuis plusieurs mois. « Au 1^{er} mars 2001, l'encours des prêts de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire s'élevait à 592 millions de dollars dont 74,9 millions de dollars d'impayés. Pour l'Agence internationale pour le développement, l'encours était de 1,353 milliards de dollars, dont 6,1 millions de dollars d'impayés.⁴⁴ À partir de la fin de l'année 2001, des centaines de milliards de francs C.F.A. sont retombés sur la Côte d'Ivoire. De façon générale, les relations économiques extérieures de la Côte d'Ivoire ont changé. La relation entre la France et la Côte d'Ivoire s'est évanouie avec le repli de la coopération française. La Côte d'Ivoire n'a jamais retrouvé son équilibre, malgré les multiples programmations macroéconomiques dont elle a été l'objet.

3.4. Les conséquences de l'intervention

La régulation du développement a été faite en fonction des projets associés aux crédits. Les institutions internationales ont leurs projets et leurs programmes à accomplir, et la Côte d'Ivoire a été inévitable. Le coup d'Etat en 1999 n'a pas été évitable. La violence économique et budgétaire avait atteint un seuil intolérable. Cette violence a remis le pouvoir en jeu entre plusieurs lobbies. Elle a donné la parole au peuple qui a appris à descendre dans la rue. Cette nouvelle donne de la pression de la rue a permis la seconde République, le nouveau pouvoir a choisi de privilégier des modifications institutionnelles et le socio-éducatif. Mais tout cela est impuissant devant la détérioration de l'environnement de l'entreprise : absence de droits et de sécurité, fiscalité obscure, impayés de l'État.

Les perspectives de l'emploi sont sombres et les conditions de vie des salariés se détériorent. Les bouleversements de l'an 2000 ont poussé le pays à tenter une remise en cause de son environnement. La Côte d'Ivoire a prouvé en 2000 qu'elle pouvait s'isoler du soutien international. Le pays a pu tester le niveau de solidarité de ses voisins, notamment auprès de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et

⁴⁴ JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. : *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan, 2002. (p. 150)

dans le contexte trouble du coup d'Etat manqué de janvier 2001. La Côte d'Ivoire a reçu encore des centaines de milliards de francs C.F.A. au titre des crédits anti-pauvreté afin d'effectuer un développement social. La solidarité internationale avec la Côte d'Ivoire est arrivée à des résultats qui n'étaient pas ceux recherchés.

Pendant onze ans, le pays a été touché par la crise politico-militaire qui a commencé par le coup d'Etat en 1999. Tout cela a été aggravé par une rébellion armée et par une crise post-électorale en 2010. Cette décennie de crise a aggravée la situation économique du pays. La crise de 2002 a conduit à deux ans de récession avant une reprise en 2004. Cette bonne dynamique a été arrêtée par la crise politique et par la guerre civile. Les élections de 2010 qui ont apporté deux présidents et qui ont été suivies par la guerre ont désorganisé encore une fois l'économie du pays.

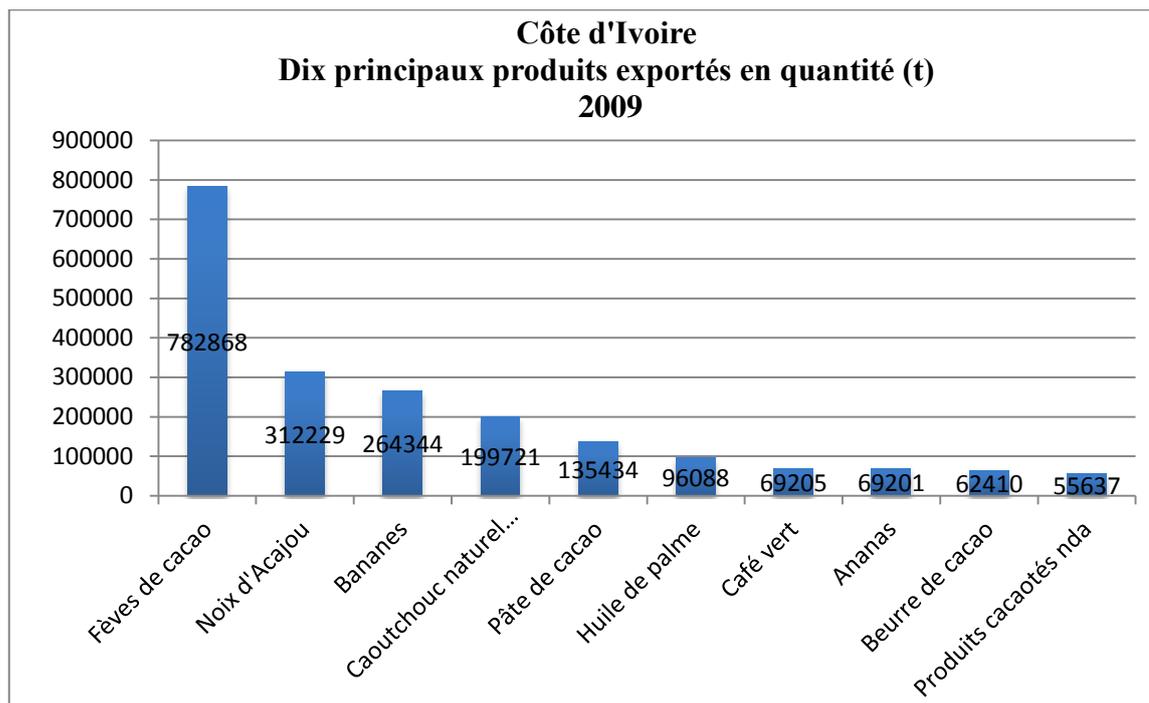
« Pour ces raisons, la relance de l'économie du pays pourrait être difficile car il souffre depuis vingt ans d'une dégradation de ses fondements : environnement des affaires, justice, infrastructures de base détériorées. Pourtant, le potentiel du pays laisse espérer une relance aisée mais fortement tributaire de la normalisation de la situation sécuritaire du pays, elle-même fonction de la réussite du processus de réconciliation annoncé par le nouveau Gouvernement. »⁴⁵

3.5. La situation économique de la Côte d'Ivoire après 2010

L'économie ivoirienne est basée sur des infrastructures économiques. Les décennies entre 1960 et 1980 ont apporté le réseau routier, des ports, l'aéroport de classe internationale. Grâce à cela, nous pouvons parler d'un dynamisme du secteur agricole. Le pays reste toujours le premier producteur mondial du cacao avec 40% de parts de marché et les autres productions agricoles d'exportation comme ceux de caoutchouc, anacarde, café, coton, palmier à huile, sucre, banane, ananas, mangue restent aux premiers rangs africains.

⁴⁵ <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/327164>

L'agriculture reste le premier secteur employeur avec plus de 1/4 PIB à côté de l'industrie et les mines qui représentent 1/3 du PIB.⁴⁶ Le secteur tertiaire qui crée 40% du PIB reste l'un des plus dynamiques, mais la participation du secteur financier au financement de l'économie est toujours insuffisante. L'exécution du budget du pays s'est améliorée depuis l'instauration de la publication trimestrielle des états des dépenses publiques par le Fond monétaire international. Ce retour aux principes a amélioré la situation des finances publiques.



Source : page Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis :

<http://faostat.fao.org/site/666/default.aspx>

Le pays a exporté 782 868 tonnes de fèves de cacao en 2009, c'est ce qui le fait le premier pays exportateur du monde.

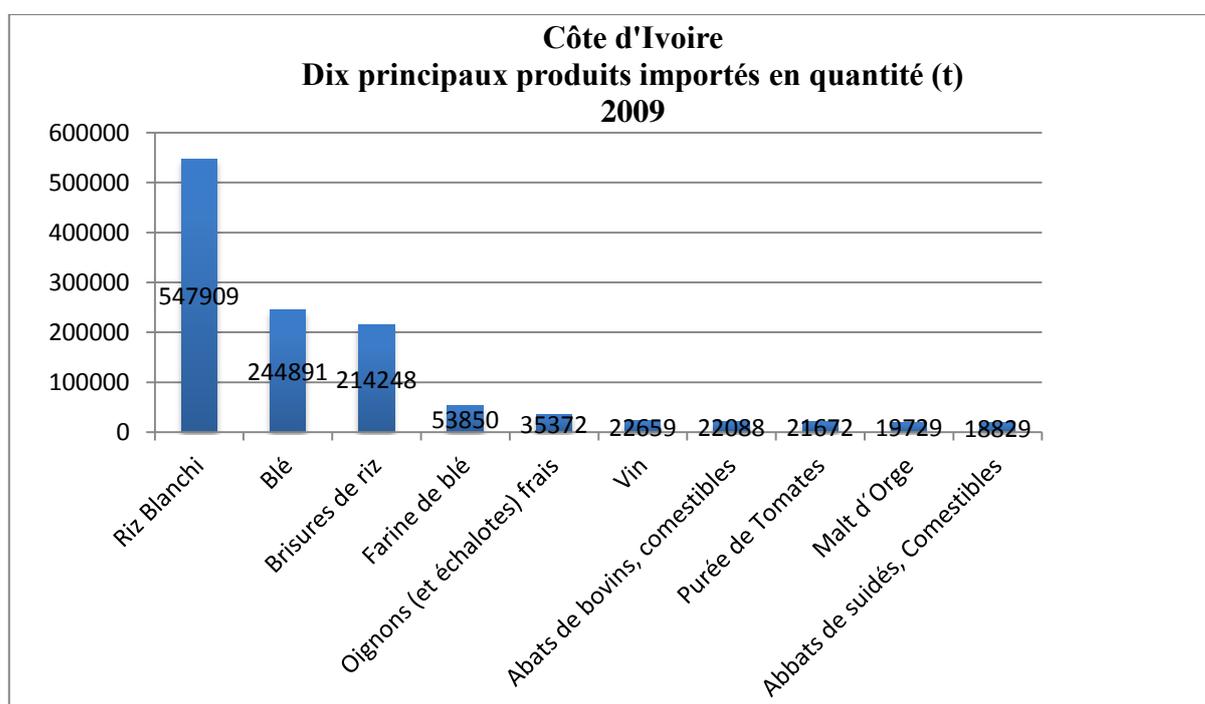
⁴⁶ Source : page Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis :

<http://faostat.fao.org/site/666/default.aspx>

**Dix principaux partenaires pour l'exportation en valeur
en 2009**

	Partenaire	Valeur [100 USD]
1	Pays-Bas	1169035
2	États-Unis d'Amérique	736586
3	France	517751
4	Allemagne	335043
5	Indéfini	209559
6	Italie	204666
7	Royaume-Uni	169060
8	Espagne	160231
9	Malaisie	132701
10	Estonie	131265

Source : page d'Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis :
<http://faostat.fao.org/site/666/default.aspx>



Source : page Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis :
<http://faostat.fao.org/site/666/default.aspx>

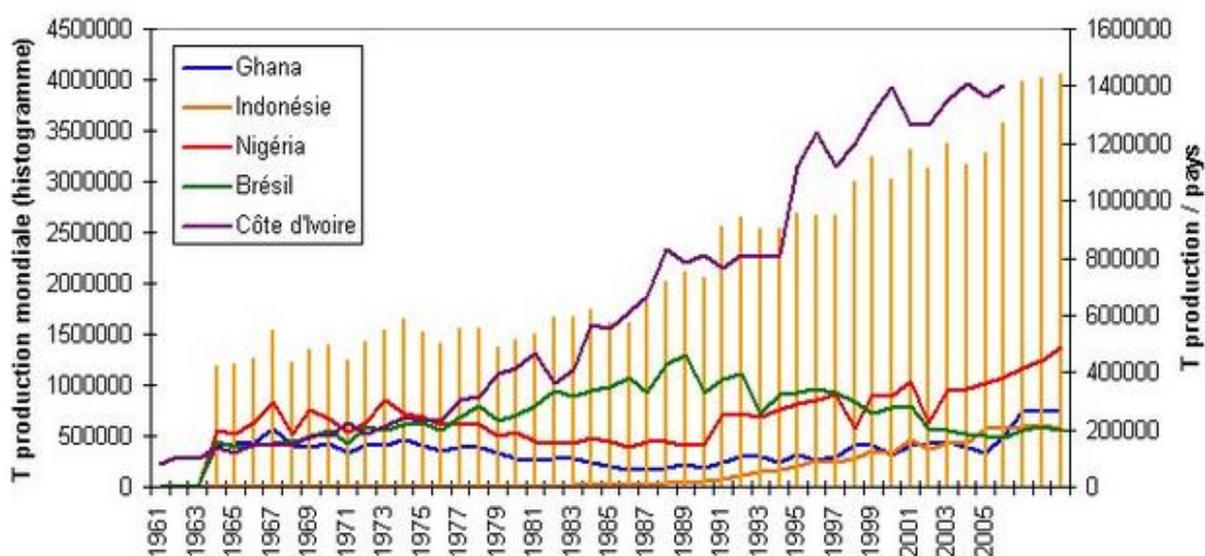
Par contre, le pays souffre d'un manque du riz et du blé. Il a importé 547 909 tonnes du blé en 2009.

Côte d'Ivoire
Dix principaux partenaires pour l'importation en valeur
2009

	Partenaire	Valeur [100 USD]
1	Thaïlande	313619
2	France	251418
3	Viet Nam	136155
4	Myanmar	63016
5	Indéfini	58509
6	Pays-Bas	56530
7	Espagne	52065
8	Chine	35781
9	États-Unis d'Amérique	27779
10	Pakistan	22704

Source : page d'Internet de l'organisation de la nourriture et de l'agriculture des Nations-Unis :
<http://faostat.fao.org/site/666/default.aspx>

Production du cacao



Source : <http://www.pro-at.com/analyse-bourse/technique-1-7929.html>

3.6. Les visions futures pour l'économie durable en Côte d'Ivoire

La relance de l'économie repose sur la capacité des autorités ivoiriennes et sur la stabilité politique du pays. D'après l'article disponible sur le site du Sénat français, les visions reposent sur :

- la filière café-cacao qui nourrit directement et indirectement près du tiers de la population ;
- le secteur de l'énergie électrique et de l'eau, essentiel au fonctionnement de l'économie ;
- le secteur de l'énergie électrique et de l'eau, essentiel au fonctionnement de l'économie ;
- le système éducatif inadapté aux besoins des entreprises et incapable de produire des ressources humaines de qualité ;
- le secteur santé incapable de couvrir les besoins primaires des populations ;
- le système financier dont la contribution au financement de l'économie demeure marginale ;
- le climat des affaires considérablement dégradé et entravant fortement la productivité et la compétitivité de l'économie ;
- la gestion des finances publiques nécessitant davantage de transparence en vue de l'accroissement de l'efficacité des investissements dans les secteurs sociaux dégradés

4. L'AIDE INTERNATIONALE

L'évaluation globale de l'aide qui est reçu chaque année par un pays qui en a besoin n'est pas facile. Le problème est que les sources d'informations sont incomplètes et pour l'exprimer, on utilise des monnaies différentes qui évoluent selon les fluctuations des taux de change. Le montant de sommes qui est mis à la disposition augmente toujours, mais il est de plus en plus remarquable que la diminution des ressources budgétaires de l'Etat va influencer ces sources dans l'avenir.

Le monde d'aujourd'hui est très différencié et hétérogène. Ils existent de grandes différences surtout dans l'économie. Nous pouvons remarquer que l'échelle qui divise les pays développés des pays en développement est la maturité. Le développement a joué un rôle important déjà après la deuxième guerre mondiale. Les pays de l'est et les pays du sud sont en générale moins développés que ceux de l'ouest et du nord. Un exemple typique est la guerre froide qui a séparé l'Europe en deux parties. 20% de la population d'aujourd'hui vit dans les pays développés. Ce pourcentage ne cesse pas de baisser. Un cinquième des pays les plus riches consomme 82,7% des revenus mondiaux.⁴⁷

L'aide au développement est l'un des moyens par lequel nous pouvons prévenir de l'instabilité mondiale, des conflits et de la pauvreté dans les pays en développement. L'aide au développement peut aider protéger l'environnement et la promotion d'un développement humain durable. Plus de la moitié du monde d'aujourd'hui s'attarde en développement. Ce retard est encore aggravé par la croissance de la population, l'analphabétisme, et aussi par le manque de la participations des habitants aux décisions politiques dans les pays sous-développés.

60 milliards de dollars en forme des projets et des prêts avantageux est fournis aux pays en développement dans le cadre d'une aide internationale officielle. Une grande partie est destinée à la résolution des problèmes causés par des catastrophes naturelles ou par des conflits armés. Mais l'effectivité d'utilisations de cette aide est le sujet qui est le plus discuté. La question est si l'aide aux pays sous-développés cause la croissance économique. L'aide au développement peut être considérée comme une forme moderne de néocolonialisme. Dans ces années, les pays développés essaient de coordonner l'aide entre des bénéficiaires pour qu'elle puisse être plus efficace.

4.1. L'Aide au développement

L'aide au développement est issue déjà depuis la Guerre froide surtout grâce au plan Marshall. Les États-Unis d'Amérique ont mobilisé des financements pour reconstruction de l'Europe. C'est après la Seconde Guerre mondiale où les principales

⁴⁷Article sur l'aide internationale disponible sur : <http://prg.xf.cz/kniha/kap4.htm>

institutions multilatérales d'aide au développement ont été créées, dans une nouvelle gouvernance mondiale qui a été centrée sur les Nations-Unies et les institutions de Bretton Woods. Après l'indépendance, l'influence soviétique a encouragé la coopération au développement avec les pays anciennement colonisés.

La chute du mur de Berlin en 1989 avec l'effondrement de l'Union soviétique ont permis de construire l'idée d'un triomphe de l'économie de marché et d'une convergence des économies.

« Sous le nom de consensus de Washington, un paradigme s'est alors imposé pour les politiques de développement. Les flux d'aide publique, que d'aucuns imaginaient bénéficier des dividendes de la paix, ont fléchi alors même que le nombre de destinataires de cette aide augmentait pour accompagner la transition des pays rejoignant l'économie de marché. »⁴⁸

Pendant que quelques pays émergents connaissaient une croissance, les pays africains ont été touchés par la crise massive de l'endettement. En même temps, les politiques de développement ont apporté une attention renouvelée au capital humain et naturel. Les Nations-Unies ont mis en place une série de conférences qui ont permis l'émergence d'un consensus autour des valeurs et autour des objectifs communs qui sont exprimés dans les Objectifs du millénaire pour le développement.

APD totale, APD bilatérale et APD multilatérale de la France

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
APD France (M €)	4457	4685	5824	6419	6822	8066	8445	7220	7562	9048
Aide bilatérale	3071	2897	3838	4614	4482	5824	6309	4572	4479	5040
Aide multilatérale	1385	1788	1986	1805	2340	2242	2136	2648	3083	4007
Banque	263	259	259	260	319	240	363	396	379	454

⁴⁸ La politique de coopération française au développement 2011-2020, disponible sur : <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/Colonne-droite/Cooperation-francaise-VF.pdf>

mondiale										
Banques régionales de développement	91	122	138	138	132	166	165	160	169	155
Autres agences	137	34	36	96	218	197	309	389	569	541

Source : Banque mondiale : Stratégie de la France, juin 2010 . <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/334020>

4.1.1. Les objectifs du millénaire pour le développement

Les objectifs du millénaire pour le développement sont composés de huit objectifs qui correspondent aux dimensions qui sont les plus importantes en ce qui concerne le développement et plus particulièrement le développement humain. La communauté internationale s'est engagée à attendre d'ici à 2015 ces buts. Ces objectifs ont été adoptés par 189 nations et signés par 147 chefs d'État pendant le Sommet du millénaire qui a eu lieu en septembre 2000.

- Objectif 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : réduire la mortalité infantile
- Objectif 5 : améliorer la santé maternelle
- Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : assurer un environnement durable
- Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement

4.2. Les interventions françaises en Côte d'Ivoire

La volonté de la France de participation à la mondialisation plus juste et plus respectueuse des individus la conduit à une politique de coopération avec les pays en développement qui a pour but de répondre à quatre enjeux complémentaires :

- Une croissance durable et partagée : la croissance reste un moteur du progrès social dans les pays en développement. L'objectif est de promouvoir une croissance de qualité, création des emplois. La coopération doit favoriser des normes économiques et environnementales qui vont garantir l'avenir de la planète ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la population. Il faut permettre à chaque être humain de construire sa vie dans son pays.
- La lutte contre la pauvreté et les inégalités : une majorité des femmes vit encore dans l'extrême pauvreté, il est nécessaire de les aider de s'en sortir et éviter que ceux qui en sont sortis n'y retombent de nouveau. Cela est un enjeu fondamental. Les Objectifs du millénaire ont aidé à mobiliser la communauté internationale en faveur d'un accès universel de services sociaux essentiels comme : alimentation, éducation, santé, eau potable. Les progrès nécessaires ont été déjà réalisés. Ces progrès ont été encouragés par la croissance économique de pays lui-même. Mais il faut pas oublier l'importance de l'accumulation de capital humain dans le processus de développement. Il est nécessaire de mettre le bien-être et les droits des individus au centre de la coopération internationale. L'atteinte de ces objectifs peut permettre d'agir sur les flux migratoires qui causent toujours des problèmes pour les pays d'origine ainsi que pour les personnes concernées car leur intégration dans les pays de destination est difficile.
- La préservation des biens publics mondiaux : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la propagation des maladies contagieuses et l'amélioration de la stabilité financière créent aujourd'hui des enjeux collectifs.
- La stabilité et l'État de droit : C'est la garantie de la liberté et la protection de chaque être humain. Mais c'est aussi indispensable pour la création d'un système économique et social stable. Les crises peuvent détruire tout ce qui a été créée pendant les années passées. Tout cela est l'intérêt de la communauté internationale. La France met accent sur la promotion des droits humains, sur l'égalité femme-homme.

Il est nécessaire de mobiliser tous les moyens disponibles. L'aide publique au développement avec ses 120 milliards de dollars en 2009 représente seulement 0,2% du revenu mondial. *« C'est dire l'enjeu que représente la mobilisation pour le développement des ressources bien importantes quantitativement que sont notamment les ressources fiscales propres des pays en développement, ainsi que l'investissement privé, local et international. »*⁴⁹

L'aide publique au développement est irremplaçable pour pouvoir compléter le financement de politiques publiques. L'aide publique au développement a un rôle indispensable en ce qui concerne le financement des infrastructures ainsi que l'appui au développement du secteur privé dans une relation synergique avec les autres sources de financement. Il ne faut pas oublier la cohérence des politiques publiques qui joue un rôle très important. La cohérence devrait permettre de développer les solutions gagnants entre les politiques de développement et les autres politiques publiques.

La politique française de coopération est instruite dans une perspective universelle. Elle apporte en conséquence sa contribution à la construction des politiques globales par ses actions dans les enceintes comme : Nations-Unies, G8, G20. Elle participe aussi aux nombreux fonds. La France concentre sa coopération dans deux régions : l'Afrique subsaharienne et le bassin méditerranéen. Son action est complétée par de nombreuses interventions dans deux catégories de pays. Ce sont les pays en crise et les pays émergents.

L'Afrique subsaharienne est la priorité de la politique française de coopération grâce à sa proximité géographique, culturelle et linguistique. La majorité des moyens qui sont confiés à l'Agence de l'Etat sont consacrés en Afrique. L'AFD soutient les États et les acteurs de la société civile en prenant en compte des biens publics mondiaux. L'Afrique subsaharienne a obtenu en 2010 les subventions de 2,2 milliards d'euros. En ce qui concerne la politique budgétaire de 2011-2013 les cibles sont définies comme suit:

⁴⁹ La politique de coopération française au développement 2011-2020, disponible sur : <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/Colonne-droite/Cooperation-francaise-VF.pdf>

- Afrique subsaharienne – plus de 60% de l’effort financier de l’État sur l’ensemble de la zone
- Plus de 50% des subventions sur les 14 pays pauvres prioritaires

Mais d’après un article qui est disponible sur la site du Senat français, nous pouvons constater que depuis plusieurs années, la politique de la France d’aide au développement est caractérisée par un décalage entre les chiffres officiels qui sont déclarés à l’OCDE et les moyens disponibles sur le terrain et entre les engagements qui sont pris dans les forums internationaux et réalisés des financements décaissés.

« Par-delà les majorités politiques, ce décalage s’explique par l’écart croissant entre les ambitions des gouvernants et la réalité de nos moyens financiers. Cette situation conduit dans les pays que l’on considère traditionnellement comme prioritaires, c’est-à-dire que les pays pauvres de l’Afrique subsaharienne à un hiatus croissant entre les ambitions affichées et les moyens dont disposent les acteurs de terrain pour poursuivre leur action en faveur du développement. »⁵⁰

Mais d’après cet article, le paradoxe est que l’Afrique subsaharienne est la zone dans laquelle les acteurs de terrain ont le sentiment le plus fort d’une diminution de leurs moyens, mais par contre jamais auparavant cette zone n’a fait l’objet d’aussi grand nombre des dons. On peut constater, que seulement trois pays parmi les 14 prioritaires sont parmi des 15 premiers bénéficiaires de l’aide publique au développement française.

15 premiers bénéficiaires de l’aide publique au développement bilatérale française Moyenne 2007-2009, en millions d’euros		14 pays prioritaires d’après le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement Moyenne 2007-2009, en millions d’euros	
Côte d’Ivoire	309	Bénin	44
Iraq	260	Burkina Faso	79

⁵⁰Source : site officiel du Sénat de la République française <http://www.senat.fr/rap/a11-108-4/a11-108-416.html>

Cameroun	193	Comores	18
Chine	167	Ghana	40
Maroc	148	Guinée Conakry	73
Turquie	138	Madagascar	79
Sénégal	120	Mali	89
Liban	120	Mauritanie	21
Congo	112	Niger	38
Vietnam	110	République démocratique du Congo	26
Tunisie	109	République Centrafricaine	27
Algérie	96	Sénégal	120
Mali	89	Tchad	37
Burkina Faso	79	Togo	57

Source : site officiel du Sénat de la République française : <http://www.senat.fr/rap/a11-108-4/a11-108-416.html>

Selon ces données, nous pouvons constater que la Côte d'Ivoire a obtenu 309 millions d'euros de la part de l'aide publique au développement. Toute cela la place à la première place parmi tous les bénéficiaires de l'aide même si ce pays ne se trouve pas parmi les 14 pays prioritaires d'après la Comité interministériel de la coopération internationale et du développement.

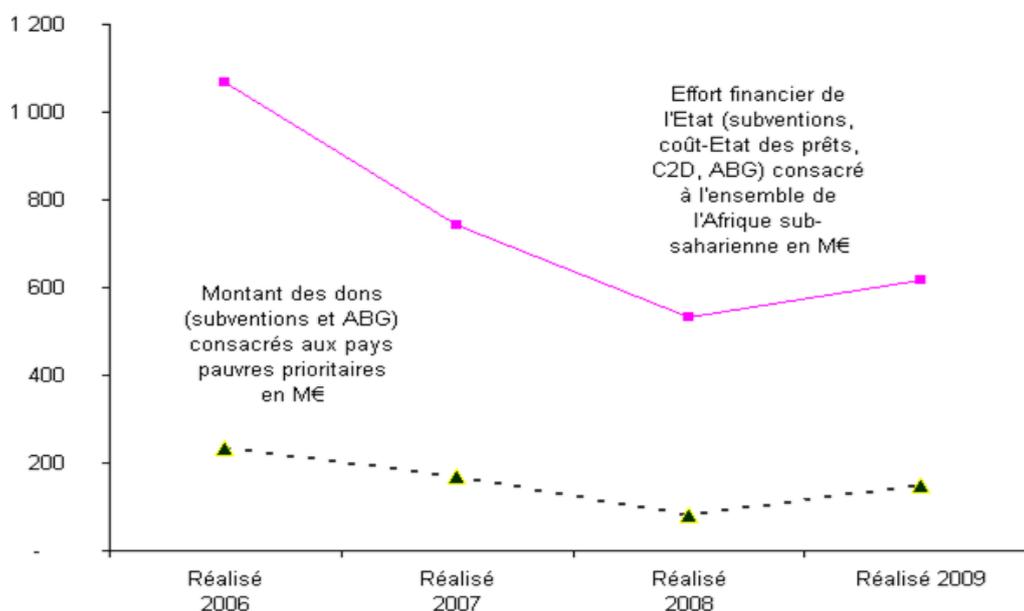
Néanmoins, selon les chiffres qui sont disponibles, il est évident que les dons sont à la baisse pendant les dernières années:

Évolution de l'aide programmable vers l'Afrique subsaharienne

	2006	2007	2008	2009	2010
<i>APD nette, en millions d'euros</i>	3 405	2 056	1 817	2 382	2 621
<i>Dons, en millions d'euros</i>	1 627	1 632	1 442	1 417	1 441
<i>Aide publique programmable, en millions d'euros</i>	1 433	1 372	1 304	1 270	-

Source : site officiel du Sénat de la République française : <http://www.senat.fr/rap/a11-108-4/a11-108-416.html>

Évolution de l'effort financier de l'État destiné à financer l'action de l'AFD en Afrique subsaharienne



Source : site officiel du Sénat de la République française : <http://www.senat.fr/rap/a11-108-4/a11-108-416.html>

D'après toutes ces données, il nous ne reste qu' à constater, que malgré tout les efforts, nous voyons seulement la diminution des moyens en subventions.

5. L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

La France s'intéresse beaucoup aux pays en développement. Elle fait partie de plusieurs organisations mondiales pour soutenir la paix et pour fournir l'aide aux pays qui en ont besoin dans le cadre d'aide internationale. En France, institution financière publique, l'Agence Française de Développement lutte contre la pauvreté. Elle soutient la croissance économique et participe à la valorisation des biens publics mondiaux dans les pays en développement, mais aussi dans les pays émergents et l'Outre mer.

Elle est contrôlée et collabore avec ses ministères. C'est le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer ainsi que des Collectivités territoriales et de l'Immigration. L'Agence Française de Développement encourage les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux locaux pour la mise en œuvre des projets économiques et sociaux grâce à la large gamme d'instruments financiers qu'elle a su développer.

Les actions provoquées par l'Agence Française de Développement, qui mettent l'accent sur la croissance économique et sur la préservation de l'environnement, sont inscrites directement dans le cadre des Objectifs du Millénaire. Ces objectifs de développement ont été définis en 2010 par les Nations-Unies. Ils ont pour but de réduire la moitié de pauvreté dans le monde d'ici à 2015. L'Agence Française de Développement contribue à la préservation des biens publics mondiaux. Elle peut également répondre à des situations de crise. Elle développe des partenariats financiers et des partenariats intellectuels. L'AFD s'attache à défendre l'influence de la France dans la sphère du développement en utilisant les orientations définies dans le cadre du Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement qui est présidé par le Premier ministre. L'AFD doit répondre aux nouveaux enjeux mondiaux comme par exemple à l'efficacité de l'aide, à la responsabilité sociale et environnementale.

L'efficacité de l'aide est devenue une préoccupation croissante de la communauté des bailleurs de fonds qui est traduite par la fixation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, par la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et par la Déclaration de Paris. L'AFD répond à de différents enjeux.

Elle a mis en place un chantier, associant son réseau d'agences à l'étranger, pour la réalisation des actions.

- Responsabilité Sociale et Environnementale

L'AFD s'engage à promouvoir une politique de responsabilité sociale et environnementale dans son fonctionnement interne, mais aussi dans des opérations qui sont financées par elle. Le développement durable est au cœur des actions menées par l'ADF. Toutes ces actions tentent de répondre à trois objectifs principaux: promotion de la croissance économique, réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et protection de l'environnement.

- Objectifs du Millénaire pour le Développement

Un milliard de personnes vit avec moins d'un dollar par jour. La moitié en Afrique. Pour ce raison, la communauté internationale s'est engagée à augmenter l'aide au développement. L'AFD consacre 40% de ses financements vers l'Afrique subsaharienne – 2,1Mds d'euros en 2009.

- Transparence

L'AFD « *s'est engagée depuis 2007, dans le cadre de sa politique de transparence, à rendre compte de sa mission d'intérêt public en mettant à disposition un certain nombre d'informations en organisant le dialogue avec ses parties prenantes (ministères, société civile, citoyens, entreprises et parlementaires).* »⁵¹ La politique de transparence veut accroître la crédibilité et la responsabilité de l'Agence à l'égard de ses partenaires, au premier rang desquelles ses mandants et aussi l'ensemble des citoyens français. Cette communication est basée sur la construction d'une relation de confiance et sur un dialogue de qualité entre l'AFD et l'ensemble des parties intéressées. L'AFD renforce la légitimité de la politique française d'aide publique au développement dont elle est l'opérateur pivot. L'Agence Française de Développement a pour but d'accroître l'accès du public aux informations aux opérations financées dans le respect des obligations

⁵¹ Site officiel de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/L-AFD-s-engage>

légales en matière de confidentialité. Les différents documents sont mis en ligne sur le site Internet de l'AFD. Concernant les projets, les engagements de transparence permettent de publier sur le site internet des informations structurées du contexte d'intervention, des finalités, des objectifs, des démarches et moyens mis en oeuvre.

L'AFD possède un réseau d'acteurs de terrain en Afrique, en Asie, dans le méditerranéen, au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans l'Outre-mer. L'AFD peut intervenir avec l'efficacité et avec la réactivité grâce à son réseau d'une soixante d'agences. Le Groupe AFD est composé de 1 700 agents. Ces agents mettent chaque jour leurs compétences ainsi que leur savoir-faire et leur engagement. L'une de ces agences siège aussi à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'Agence Française en Côte d'Ivoire y est implantée depuis l'indépendance de ce pays en 1960. À cause des événements de septembre 2002 et dans le contexte de crise qui a touché le pays, l'agence a resserré son dispositif, mais depuis juillet 2008, l'agence compte à nouveau un directeur d'agence.

5.1. Les partenaires français de l'Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement a beaucoup de partenaires dans les domaines diverses.

5.1.1. Les organisations non-gouvernementales

Les organisations non-gouvernementales sont considérées comme des partenaires dont le développement de l'activité et des relations communes sont en premier lieu. Depuis le début des années 90, l'AFD développe des relations de partenariat avec les acteurs non étatiques. Ce sont les collectivités territoriales, les fondations, les instituts de recherche et aussi les universités. Il s'agissait au début des collaborations initiées dans la mise en œuvre de projets et programmes sur les secteurs du développement agricole et urbain. Mais ces collaborations ont été renforcées et élargies à des domaines comme la santé ou l'environnement. À partir des années 2000,

de nombreux accords-partenariats ont été signés entre l'AFD et les ONG. Il s'agissait surtout des domaines de l'environnement avec le World Wildlife Found, Conservation Society, Conservation International, l'Union internationale pour la conservation de la nature, et de domaine de la solidarité internationale. C'était avec Action contre la faim, Handicap International, la Croix Rouge Française, le Secours Catholique. Dans le secteur environnemental, ces accords ont permis le fonctionnement de projets et programmes cohérents d'interventions, de tester des modalités innovantes de financement.⁵²

5.1.2. Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales sont devenues des acteurs très importants dans l'aide publique française au développement. La coopération décentralisée désigne aujourd'hui l'ensemble des partenariats qu'entretiennent les collectivités françaises avec leurs homologues étrangères, en ce qui concerne l'AFD, avec les pays en développement. Ce mouvement a remarqué un véritable essor au cours de vingt dernières années. Avec la multiplication des processus de décentralisation dans de nombreux pays en développement, le rôle des collectivités françaises est devenu plus pertinent. La coopération décentralisée relève d'intérêts communs au bénéfice des deux territoires partenaires. Cette coopération permet des libres échanges entre agents territoriaux, élus et entre les sociétés civiles.

La coopération décentralisée permet de retrouver du lien, de la compréhension. En France, les trois quarts des investissements publics civils sont chargés par les collectivités territoriales. Les collectivités étrangères qui sont des partenaires de l'AFD, sont responsables de la définition de leurs politiques publiques locales. Elles sont aussi des maîtres d'ouvrage des programmes et des projets. C'était donc la rapproche naturelle de l'Agence avec des collectivités françaises qui ont développé une importante action internationale. Le partenariat de l'Agence avec ces acteurs repose sur une double volonté :

- Valoriser l'expertise des collectivités françaises

⁵² Site de l'AFD disponible sur : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/ONG>

- Donner un ancrage territorial à son action grâce au partage avec les collectivités françaises⁵³

5.1.3. Les milieux académiques

Les partenariats avec les milieux académiques peuvent porter sur de la production intellectuelle, de l'assistance à projet. Dans l'accomplissement de diverses activités, l'AFD garde des relations de travail, de recherche avec de nombreux centres de recherche et d'étude, des universités et grandes écoles, des pôles d'innovation en France, mais aussi en étranger.

Les partenaires principaux sont⁵⁴ :

- Le Collège de France – qui a pour but de promouvoir la recherche scientifique au-dehors du milieu académique. Il jouit d'une réputation sans égale. Il est composé de 52 professeurs, qui ont été choisis par la qualité des travaux présentés, et des grands noms de la recherche qui ont composé le corps professoral institutionnel. Le Collège de France en collaboration avec l'AFD a créé la chaire Savoirs contre pauvreté-AFD. Chaque année, un expert international a été nommé titulaire de la chaire sur des thèmes différents comme l'accès à l'eau potable l'accès aux soins, la santé, l'économie du développement etc.
- La Fondation SupAgro est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui s'est implanté au cœur du 1^{er} pôle européen de recherche agronomique et aussi agro-alimentaire. Elle est composée par 1250 étudiants, 100 enseignants chercheurs et 350 agents au service. L'AFD est l'un des membres fondateurs. Le développement rural est un secteur traditionnel d'intervention de l'AFD.
- Le Groupe Inter-académique pour le Développement a été créé pour renforcer les liens entre la science, les attentes sociales selon les secteurs. Les objectifs du

⁵³ Site officiel de l'AFD disponible sur : http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/Cooperation_decentralisee

⁵⁴ Site officiel de l'AFD disponible sur : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires>

GID sont de promouvoir le développement scientifique. L'accord avec l'AFD a pour objectif des collaborations dans les domaines d'intérêt commun comme la ressource en eau.

5.1.4. Les entreprises

Les entreprises deviennent de plus en plus nombreuses à l'innovation et à la construction de nouvelles relations partenaires dans les pays en développement. Les entreprises sont obligées d'adopter de nouvelles initiatives en faveur de la lutte contre la pauvreté grâce à l'implication en matière de commerce équitable. L'AFD apporte son expertise aux initiatives qui sont menées par les entreprises en faveur du développement. Les partenaires sont :

- Le Global Compact des Nations-Unies :

« Cette initiative mondiale formalise l'engagement des entreprises signataires à promouvoir, dans leurs opérations, stratégies et sphères d'influence sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. »⁵⁵

- Le Pacte Mondial France

« Il s'agit d'un Pacte Mondial des Nations Unies est une initiative personnelle de l'ancien Secrétaire Général, destinée à rassembler les entreprises, les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. »⁵⁶

⁵⁵ Page officielle de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/entreprises-partenaires/Entreprises-partenariats>

⁵⁶ Page officielle du Pacte Mondial : <http://www.pactemondial.org/>

- L'Institut Veolia Environnement⁵⁷

C'est une association à but non lucratif créée en septembre 2001 ayant pour but d'apporter des éclairages utiles sur les défis environnementaux à venir.

- CARE France⁵⁸

Cette association a été créée en 1983. Aujourd'hui, elle compte parmi les 15 plus importantes associations de solidarité internationale française.

5.2. Les partenaires financiers de l'AFD

5.2.1. Les banques et agences de développement

La coordination des actions avec les institutions ou agences bilatérales est essentielle dans les pays d'interventions. Cette coopération peut être opérationnelle au travers de cofinancement de projets ou bien intellectuelle au travers de programme d'échanges communs. L'aide au développement est devenue une problématique universelle. Si les efforts ne cessent d'augmenter au niveau international, les résultats vont être catastrophiques. L'association avec les organisations internationales permet à l'AFD de partager ses idées et de mettre en œuvre des projets de grand ampleur. Au niveau des institutions internationales et régionales, il s'agit de:⁵⁹

- Banque asiatique de développement

Entre les années 2001 et 2009, la Banque asiatique de développement a été le partenaire principal de l'AFD. Elle a été parmi les principaux co-financeurs des activités de l'AFD.

⁵⁷ Page officielle de l'Institut Veolia Environnement : <http://www.institut.veolia.org/fr/>

⁵⁸ Page officielle de Care France : <http://www.carefrance.org/>

⁵⁹ Page officielle de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/banques-et-agences-developpement>

- Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement est maintenant le 3^{ème} cofinancier de l'AFD. Ce partenariat a été construit autour des secteurs des infrastructures, de l'eau et de l'assainissement de l'agriculture et du secteur privé.

- Banque mondiale

Il s'agit d'un partenaire historique majeur compte tenu de son rôle dans la fourniture de l'aide internationale. Le partenariat de l'AFD avec la Banque mondiale est multidimensionnel.

5.2.2. Les agences bilatérales

L'aide au développement est une préoccupation mondiale pendant ces années. Les pays développés doivent participer à cette aide aux composantes internationales, mais notamment nationales. De nombreux pays sont dotés d'un établissement en charge de l'aide publique au développement et du financement des projets d'aide. L'AFD travaille, dans ses missions, en collaboration avec de plusieurs pays. Parmi les agences bilatérales on trouve :

- DFID – UK Department for International Development

« En charge de £ 5700 Millions de dépenses publiques, DFID possède des quartiers généraux à Londres et East Kilbride, et plus de 50 agences à travers le monde; un personnel de 2 300 personnes, dont près de la moitié travaille à l'étranger. »⁶⁰

- Japan International Cooperation Agency

« Le Japon a entrepris en octobre 2008 une profonde réforme de son dispositif institutionnel de coopération au développement. Cette réforme a donné

⁶⁰ Page officielle de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/banques-et-agences-developpement/agences-bilaterales/dfid>

naissance à la première agence d'aide bilatérale au monde en termes de volumes, remodelant ainsi non seulement le dispositif national, mais aussi les relations du Japon avec les pays bénéficiaires et les autres acteurs de l'aide publique au développement. »⁶¹

- Kfw Entwicklungsbank

Cette association a été créée en 1948 pour assurer la gestion des projets qui ont été financés par le plan Marshall. Aujourd'hui, elle joue un rôle dans la coopération financière vers les pays en développement.

- Coopération Monégasque

Il s'agit de la coopération internationale du Principauté de Monaco.

5.2.3. La coopération européenne

L'AFD développe de nombreux partenariats au niveau international. Parmi les partenaires de premier rangs, la Commission européenne occupe une place très importante. L'AFD dispose d'une agence de représentation auprès des institutions européennes à Bruxelles. *« Une impulsion majeure a été donnée ces dernières années à l'intensification de nos relations avec la Commission européenne, d'autres agences bilatérales européennes et la Banque européenne d'investissements (BEI), en veillant à bien inscrire l'AFD au sein du dispositif français chargé des relations européennes en matière d'APD. »⁶²*

Les objectifs de la stratégie européenne :

- Instauration d'une relation de coopération durable entre l'SFD et les institutions européennes

⁶¹ Page officielle de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/banques-et-agences-developpement/agences-bilaterales/jica>

⁶² Site officiel de l'AFD : <http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/cooperation-europeenne-afd>

- Construction d'un réseau opérationnel des acteurs de l'aide européenne

5.2.4. Les Nations-Unies

Les Nations-Unies constituent une partie inoubliable pour les débats sur certains thèmes du développement comme les Biens publics mondiaux. Les Nations Unies offrent la possibilité à l'AFD d'alimenter les discussions et de l'aider à avancer dans son environnement. Ses différentes institutions engage des volumes d'aide publique au développement. Le rapprochement de l'AFD avec les Nations Unies peut aider à promouvoir l'expertise et les idées de l'AFD dans les débats internationaux sur le développement. L'AFD développe de plusieurs partenariats avec les Nations Unies dans les domaines différents :⁶³

- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel est le partenaire de l'AFD dans le domaine de l'appui au développement du secteur privé. Ces deux institutions ont de bonnes relations de coopération manifestées par des projets communs en matière de collaboration intellectuelle.
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement – il s'agit de quatre domaines principales de collaboration : la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique, le relèvement post-crise et la réflexion sur le thème du développement.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Le partenariat avec l'UNESCO repose sur le dialogue et la concertation dans les projets portant sur l'éducation, la culture ou la protection et la mise en valeur du patrimoine.

⁶³ Site officiel des Nations-Unies : <http://www.unido.org/index.php?id=1000741>

- **Le pacte Mondial des Nations Unies**
 Cette organisation offre à l'AFD des actions à entreprendre relativement large. Le Pacte Mondial (Global Compact) permet de rentrer en contact avec de nouveaux acteurs lors de sommets internationaux, grâce à son réseau. L'AFD est l'une des institutions signataires du Pacte Mondial et elle contribue à hauteur de 100 000 euros à la Fondation de ce Pacte Mondial.
- **Les fonds des Nations Unies pour l'enfance .**
 L'AFD garde ses liens avec l'UNICEF et notamment avec sont Comité français. Le partenariat repose sur des projets concernant l'éducation de Base et l'eau et l'assainissement. Le Comité français est chargé de l'aspect formation et communication de la collaboration entre les deux institutions portant sur l'acquisition de compétences dans la prise en charge des enfants, qui sont touchés par le VIH/SIDA
- **Programme des Nations Unies pour l'Environnement est le partenaire de l'AFD**
 dans des domaines climatiques et d'efficacité énergétique. La collaboration repose sur le financement de la lutte contre le changement climatique par les bailleurs bilatéraux. Ces acteurs financent 66% de ce secteur. Ils surveillent de bonnes pratiques politiques concernant les changements climatiques.
- **Fonds International pour le Développement Agricole**
 Le partenariat de l'AFD avec des Fonds International pour le Développement ont été créés il n'y a pas longtemps. Ils veulent collaborer plus étroitement dans certains domaines comme par exemple la hausse des prix des denrées et ses conséquences pour l'Afrique subaharienne et la gestion des riches agricoles. Le deuxième volet du partenariat repose sur la mise en place d'un Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique qui a pour but de soutenir les entreprises agro-industrielles et les coopératives agricoles africaines en utilisant des capitaux privés. Ce Fonds met au premier lieu la priorité aux entreprises et organismes agricoles qui travaillent dans le respect de l'environnement et en faveur du petit paysannat.

5.2.5. Les fondations philanthropiques

L'action internationale de ces fondations a remarqué des évolutions contemporaines de l'Aide. Les relations entre l'AFD et les donations philanthropiques constitue un enjeu, mais aussi une opportunité pour accroître l'efficacité de l'aide.

- Fondation Bill&Melinda Gates⁶⁴ – cette fondation est présente dans le secteur de la santé, notamment auteur de vaccination, mais elle a mis en place un programme de développement global. Elle a mené quelques études conjointes avec Africain Green Revolution Alliance – AGRA.
- Fondation Aga Khan⁶⁵ représente la fondation philanthropique avec laquelle l'AFD garde le partenariat le plus intense. En 2008, la France a signé une convention de partenariat pour officialiser l'excellente collaboration. Les relations portent sur la santé, notamment la santé infantile et maternelle, mais aussi sur l'éducation, le soutien au secteur financier et privé.
- Fondation Albert II de Monaco⁶⁶ est dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable. Cette fondation a pour but de démontrer que le développement durable est une nécessité que ne néglige pas la notation de rentabilité. Ses activités sont consacrées à des secteurs comme l'eau, la santé et aussi le patrimoine culturel urbain. Le partenariat avec l'AFD a été officialisé en avril 2010.

5.3. Le contexte français et international

L'aide publique au développement connaît une prospérité grâce aux Objectifs du Millénaire pour le Développement mais aussi grâce aux nouvelles

⁶⁴ Site d'organisation disponible sur : <http://www.gatesfoundation.org/Pages/home.aspx>

⁶⁵ Site de la Fondation Aga Khan : <http://www.akdn.org/AKF>

⁶⁶ Site de Fondation Albert II de Monaco disponible sur : <http://www.fpa2.com/>

priorités de la communauté internationale comme par exemple : reconstruction et prévention de conflits, gestion coordonnée des migrations et aussi préservation des biens communs de l'humanité comme le climat et la lutte contre les grandes endémies. Les Etats ont été obligés d'augmenter leur effort financier pour pouvoir répondre à des nouveaux besoins. Les flux d'aide ont augmenté depuis 1999. Ils ont atteint 106 milliards de dollars en 2005. C'est la France qui joue un rôle moteur dans le renouvellement de l'aide publique au développement. Le Président de la République française s'est engagé à porter le volume d'ADP à 0,5% du Revenu National Brut en 2007 et à 0,7%⁶⁷ en 2012.⁶⁸

L'Afrique est la zone prioritaire de la coopération française. Deux tiers de l'aide bilatérale était consacrée à ce continent. « *Sur le plan institutionnel, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, présidé par le Premier ministre, définit les orientations de la politique d'aide au développement. Sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, le ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie coordonne les différents acteurs de la coopération française, dont l'Agence Française de Développement est l'opérateur pivot.* »⁶⁹ L'AFD a confié sept secteurs prioritaires ainsi que l'assistance technique comme agriculture et développement rural, santé, éducation, environnement, infrastructures.

5.3.1. L'Agence Française de Développement et l'Afrique subsaharienne

Au moins 80% des subventions et 60% des ressources budgétaires dont l'Agence Française de développement dispose sont consacrées à l'Afrique subsaharienne. Ces subventions sont consacrées notamment dans des pays situés prioritairement en Afrique francophone. Le but principal est de faire de la France un partenaire important du développement en utilisant un dialogue sur les questions macroéconomiques. Dans les autres pays, l'ambition est d'obtenir un impact sur un ou deux secteurs, en cohérence avec une approche régionale et les priorités françaises. En

⁶⁷ Site officiel de l'AFD : www.afd.fr

⁶⁸ Site officiel de l'AFD : www.afd.fr

⁶⁹ Projet d'orientation stratégique 2002-2007 de l'Agence Française de développement., (p.2)

concernant les pays fragiles ou bien encore en reconstruction, l'Agence Française de développement veut aider à soutenir les actions à fort impact social ou micro-économique.

L'AFD met l'accent sur la lutte contre la pauvreté, les inégalités et à la promotion de la croissance en soutenant le développement durable. Le financement des infrastructures en Afrique sub-saharienne et la construction de capacités sont des secteurs prioritaires. Le thème prioritaire est aussi le renforcement de l'intégration régionale en particulier dans la zone franc ainsi que la maîtrise durable des flux migratoires. Si ces subventions sont l'instrument le plus utilisé, l'Agence Française de Développement va chercher à développer la gamme de ses outils. L'accent sera mis sur l'utilisation de l'assistance technique qui pourrait permettre le renforcement de l'appui institutionnel au bénéfice des acteurs étatiques ainsi que des collectivités locales.

L'Afrique subsaharienne est la priorité de la politique française de coopération grâce à sa proximité géographique, culturelle et linguistique. La majorité des moyens qui sont confiés à l'Agence de l'État sont consacrés à l'Afrique. L'AFD soutient les États et les acteurs de la société civile en prenant en compte des biens publics mondiaux. L'Afrique subsaharienne a obtenu en 2010 les subventions de 2,2 milliards d'euros.

L'Afrique reste toujours la dernière région du monde où la question de sous-développement se pose sur la plupart du continent car elle regroupe la majorité des pays qui sont les plus mal classés sur l'indicateur du développement humain. Mais en même temps, l'économie de la plupart des pays a progressé. L'Afrique subsaharienne bénéficie les dix dernières années d'un taux de croissance économique moyen largement supérieur à celui des pays de l'OCDE.

6. L'AIDE CONCRÈTE DE LA FRANCE À LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une aide internationale dans le cadre de pays en développement ainsi que de l'aide humanitaire. Nous allons présenter des cas contraires

d'une aide au développement française à la Côte d'Ivoire pendant les deux années passées. Malheureusement, toutes les informations publiées sur les sites officiels ne sont pas actualisées et complètes.

6.1. Pour l'année 2010

- Un prêt de 30 millions d'euros a été attribué par le Conseil d'administration de l'AFD à la Banque Ouest Africaine de Développement pour qu'elle puisse refinancer des prêts au secteur privé marchand. La Banque Ouest Africaine de Développement qui a été créée en 1973 est une institution commune de financement des huit États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine. Cette institution a pour objectif la lutte contre la pauvreté, le développement équilibré des États et l'intégration économique de la zone et le développement du secteur privé. Elle finance également les projets de développement rural. Elle étend son activité au secteur privé marchand en subsidiarité avec les banques locales.
- En novembre 2010, une subvention d'un montant de 10,4 millions d'euros a été attribuée à la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest. Cette subvention a été déterminée pour un programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest car en Afrique de l'Ouest, l'insécurité alimentaire est toujours un problème important. Sur 265 millions d'habitants, 40 millions souffrent de malnutritions.
- *« Le Conseil d'administration de l'AFD a approuvé l'attribution d'une dotation visant à garantir des concours consentis par la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI). L'enveloppe des garanties susceptibles d'être accordées est d'un montant maximal de l'équivalent en FCFA de 4,573 millions d'euros. »⁷⁰*

⁷⁰ Page officielle d'AFD disponible sur : <http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire?engineName=search&requestedCategories=CI>

6.2. Pour l'année 2011

- « M. Diby, ministre de l'Économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, et M. Zerah, Directeur général de l'AFD, ont signé une convention de prêt de 350 M€ pour le redressement des finances publiques et la relance économique de la Côte d'Ivoire, le mardi 26 avril 2011. »⁷¹

Ce projet a pour objectif une relance de l'économie ivoirienne qui est indispensable pour la stabilisation du pays.

- Une subvention de 499 613 €⁷² a été approuvée par le Comité ONG pour favoriser l'insertion des petits producteurs en Côte d'Ivoire dans le commerce international. Le but est d'améliorer le revenu des producteurs par une meilleure gestion des risques. Ce projet va se dérouler dans la région nord de la Côte d'Ivoire, car c'est la zone de production de noix de cajou.
- Une subvention de 1 550 000 €⁷³ a été approuvée à l'Institut européen de coopération et de développement. Cette subvention a pour but de servir à un programme d'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural. Ce projet veut permettre de scolariser de jeunes ruraux qui sont déscolarisés. Il a pour objectif de les conduire vers un emploi durable dans les métiers ruraux. Le projet est ciblé sur le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo.
- Un appui budgétaire de 50 millions d'euros de l'AFD à la Côte d'Ivoire a été attribué. Ce prêt a pour objectif de permettre à la Côte d'Ivoire d'un retour à la stabilité économique du pays après de plusieurs crises qui ont touchée le pays.

⁷¹ Page officielle d'AFD disponible sur : http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire/ctnscroll_ActualitesList/6_0?requestedYear=tech_year_2011

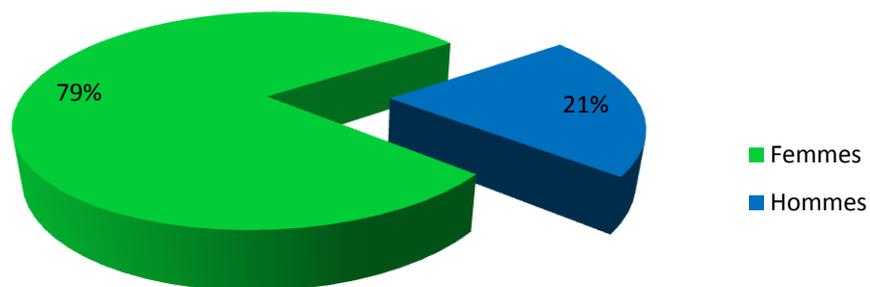
⁷² Page officielle d'AFD disponible sur : http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire/ctnscroll_ActualitesList/6_0?requestedYear=tech_year_2011

⁷³ Page officielle d'AFD disponible sur : <http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire?engineName=search&requestedCategories=CI>

7. L'INTÉRÊT PUBLIC DANS LA PROBLÉMATIQUE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DANS L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

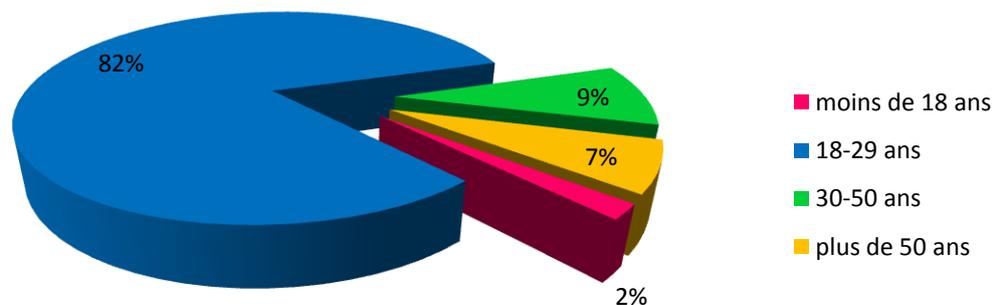
Nous avons posé la question à 109 personnes dans notre recherche. Nous allons présenter les résultats obtenus. La composition de gens interrogés a été très variée :

Le sexe des personnes interrogées



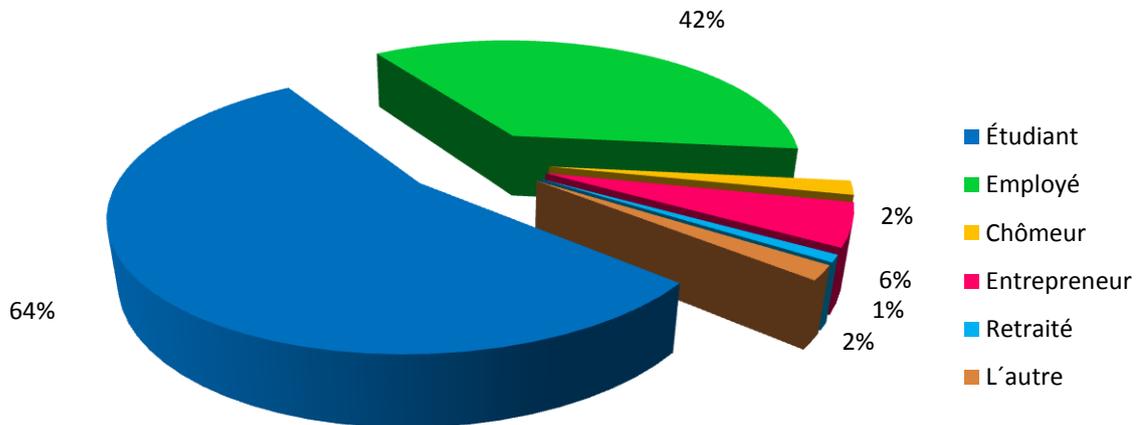
Parmi 109 personnes interrogées, nous avons trouvé 86 femmes et 23 hommes. Les femmes étaient plus intéressées à notre questionnaire d'aide au développement.

L'âge des personnes interrogées

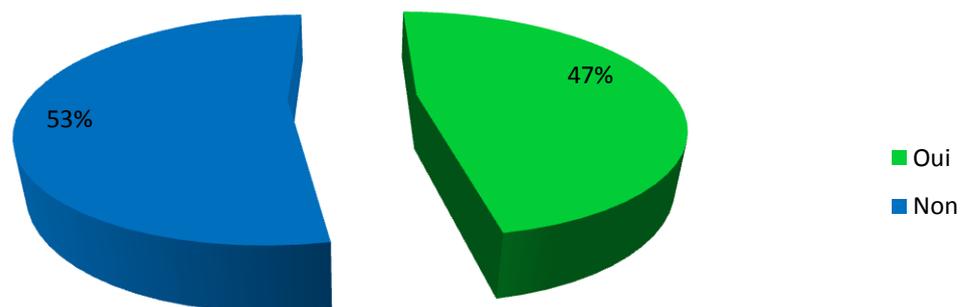


Le graphe montre que 82% des personnes qui ont répondu à notre questionnaire avaient l'âge entre 18 et 29 ans.

Quelle est votre situation économique ?

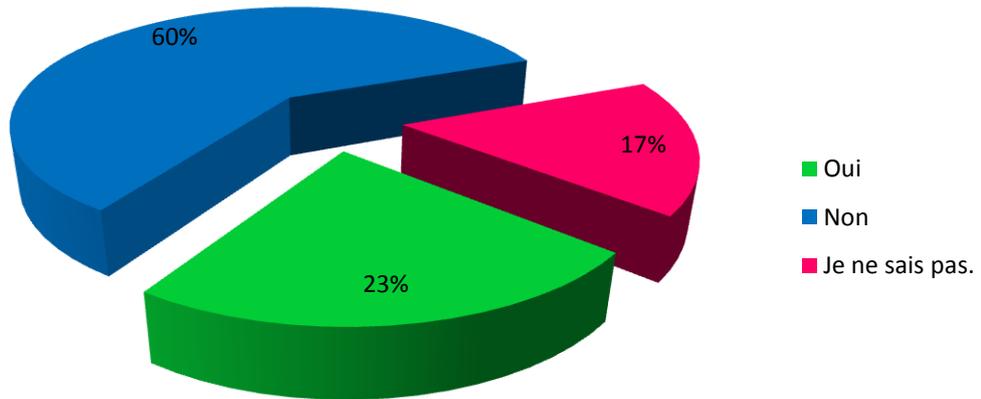


Vous intéressez-vous à la problématique des pays en développement?

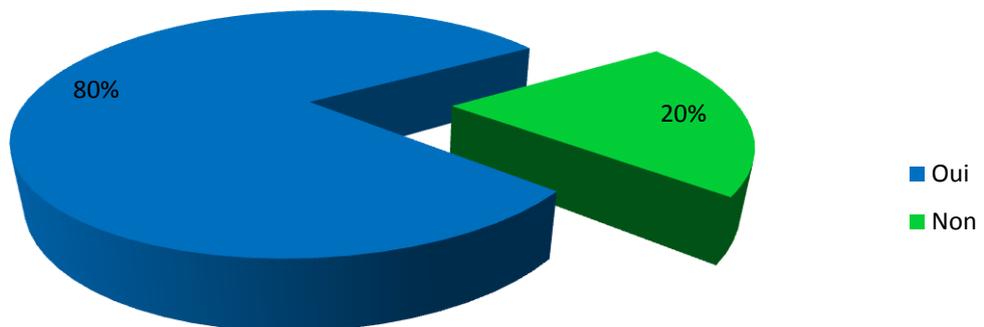


D'après les résultats mentionnés, ce n'est que la moitié de la société qui s'intéresse à la problématique des pays en développement.

Pensez-vous que la problématique des pays en développement est assez médiatisée?

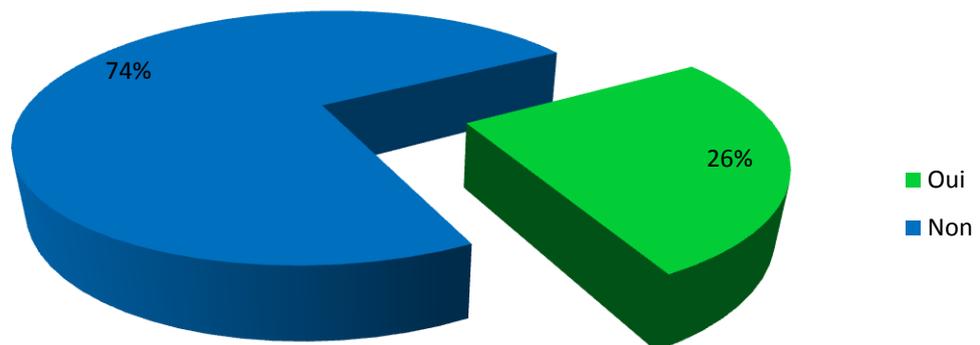


Pensez-vous que plus de médiatisation assurerait plus d'intérêt de la société?

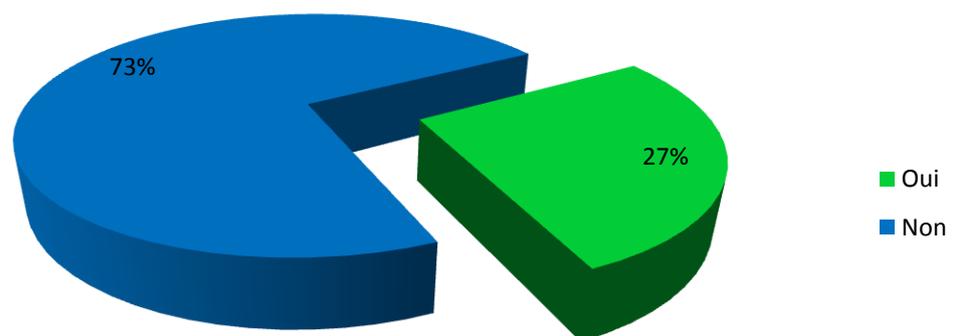


Il est évident que les personnes interrogées pensent que plus de médiatisation des problèmes de pays en développement pourrait provoquer plus d'attention des gens. Nous pouvons donc constater que les médias pourraient utiliser plus de moyens disponibles pour attirer plus d'attention de la société qui, parfois, pourrait être engagée dans cette domaine. En ces cas, il est très bien visible que le pouvoir des médias est très puissant, mais parfois mal utilisé.

Apportez-vous personnellement des dons ?

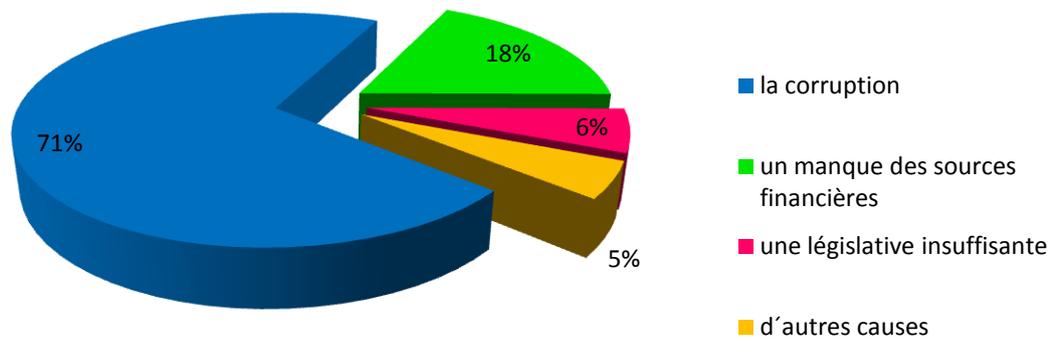


Pensez-vous que les dons reçus sont utilisés de manière efficace ?

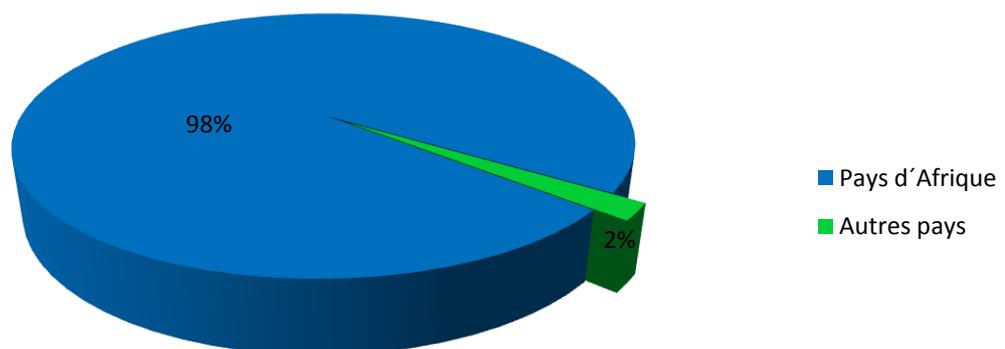


Le problème est, que la population d'aujourd'hui ne croit pas que tout les dons ramassés trouveront le chemin jusqu'à leurs destinataires. La société craint que la plupart de dons se perde dans le bureaucratie. Beaucoup de pays de développement sont touchés par la corruption et des gens les plus pauvres ne reçoivent pas les dons qui sont destinés à eux.

Quelle est, d'après vous, la cause d'un système redistributif inefficace?

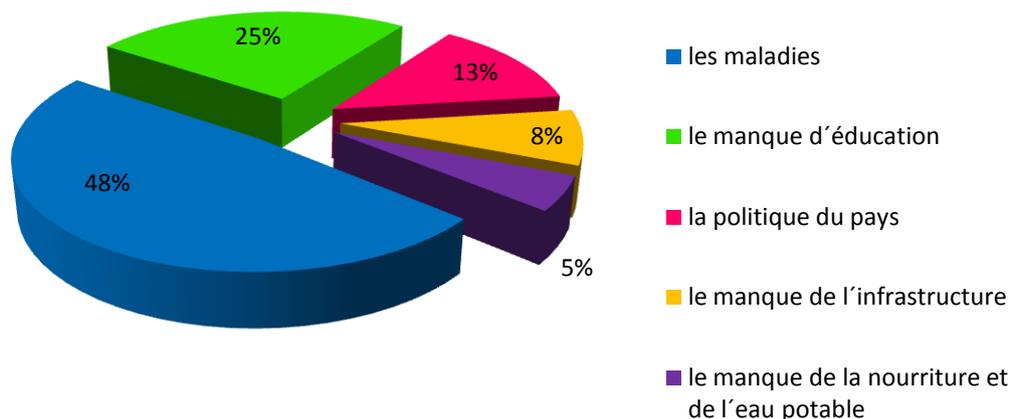


Quels pays ont, d'après vous, le plus besoin de bénéficier de l'aide au développement ?



Il est bien visible que 98% des gens interrogés pense que les pays en Afrique ont besoin de bénéficier d'une aide au développement. Nous pouvons donc constater que même si la société ne s'intéresse pas trop à l'aide au développement, elle est bien informée de cette problématique des pays africaines.

Les problèmes les plus fréquents des pays en développement d'après les personnes interrogées :



D'après les personnes interrogées, le problème le plus grave de pays en développement, ce sont des maladies. 48% des personnes l'ont mentionné dans notre questionnaire. Les maladies restent toujours une cause d'une mortalité élevée. Le manque des médecins qualifiés et d'un soin médical est visible. Malgré l'aide humanitaire ou bien l'aide au développement dans des pays africains, le nombre des personnes mortes à cause d'une manque d'un soin médical reste très élevé.

L'éducation est classé parmi les problèmes très importants en Afrique ainsi que en Côte d'Ivoire. Le taux d'alphabétisation des adultes n'est que 48,7 %.⁷⁴

En ce qui concerne des systèmes politiques, la Côte d'Ivoire a été touchée par de plusieurs crises pendant ces dernières années ainsi que par la corruption qui a causé beaucoup des problèmes. Mais depuis les élections dernières, le pays se trouve dans un bon chemin. Mais les autres pays en développement en Afrique restent toujours impuissants.

⁷⁴ Site de la revue Jeune Afrique : http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

Le manque de la nourriture ainsi que le manque de l'eau potable n'est pas un grand problème de la Côte d'Ivoire, mais surtout de la Somalie et des autres pays en Afrique noire. Beaucoup de gens sont morts à cause des infections de l'eau potable ou bien parce que la source de cette eau est très éloignée de leurs maisons.

D'après notre questionnaire, nous pouvons constater que les personnes interrogées sont bien informées des problèmes importants dans les pays en développement.

RÉSUMÉ

Dans notre ouvrage, nous avons analysé la situation de la Côte d'Ivoire et ses relations avec la France. Il est évident que ces relations n'étaient pas toujours souhaitables de la part de Côte d'Ivoire. Au début, nous avons présenté ce pays de l'Afrique de l'Ouest en quelques chiffres qui pourraient rapprocher le pays aux lecteurs qui n'ont aucune connaissance de ces pays.

Dans un deuxième temps, nous avons rapproché l'histoire du pays ainsi que l'impact de la colonisation française qui a joué un rôle important et inoubliable dans les scénarios de développement du pays jusqu'à nos jours. Il est nécessaire de comprendre l'histoire de ces pays africains pour pouvoir décrire les relations et la vie ivoirienne contemporaine.

Dans un troisième temps, nous avons analysé l'économie de la Côte d'Ivoire. De nombreux coups d'État ont eu un impact négatif sur la production ivoirienne, ce qui a influencé toute l'économie du pays. Nous avons analysé l'impact de l'influence de la Banque mondiale ainsi que l'impact du Fond monétaire international et l'impact français sur le développement de l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire est au sommet mondial de la production de cacao, mais elle n'en profite pas assez.

Après, nous avons analysé des organisations françaises qui influencent le développement de la Côte d'Ivoire. L'économie ivoirienne bénéficie de dons financiers ainsi que la population ivoirienne peut bénéficier de nombreux programmes pour élever le niveau de vie du pays. Nous pouvons donc constater que le chemin qui est pris par le gouvernement ivoirien ainsi que l'aide internationale de la part de la France est en bon chemin.

RÉSUMÉ

V naší práci jsme analyzovali situaci Pobřeží slonoviny a jeho vztahy s Francií. Je zřejmé, že tyto vztahy nebyly stále na dobré úrovni z pohledu Pobřeží slonoviny. V počátku jsme prezentovali tuto zemi západní Afriky v číslech, aby i neznalí čtenáři získali základní informace o tomto státě.

Poté jsme přiblížili historii Pobřeží slonoviny a vliv francouzské kolonizace na další vývoj země, jelikož období kolonizace značně ovlivnilo její fungování a budoucí vývoj, tak jako i vztahy s Francií. Domníváme se totiž, že je nezbytné pochopit komplikovanost těchto vztahů již od samotného počátku, abychom mohli správně vyhodnocovat dnešní situaci.

Nadále jsme analyzovali samotné ekonomické vztahy mezi Francií a Pobřežím slonoviny. Mnohonásobné státní převraty jako i vojenské zásahy do chodu státu měly negativní vliv na ekonomii Pobřeží slonoviny. Dále jsme studovali a analyzovali vliv Světové banky a Mezinárodního měnového fondu na ekonomický vývoj Pobřeží slonoviny. Tento stát je v dnešní době také jedním z předních dodavatelů kakaa na světový trh.

Na závěr jsme zkoumali mezinárodní rozvojovou pomoc ze strany Francie, jelikož Pobřeží slonoviny je jejím velkým beneficentem, aby došlo k výraznému zlepšení životní úrovně v zemi a zamezilo se rychlému růstu populace, který tato země předvídá během následujících let. Můžeme tedy konstatovat, že cesta, kterou se Pobřeží slonoviny ubírá, by mohla znamenat lepší scénáře, než které země zaznamenala během svého dosavadního vývoje.

CONCLUSION

Le monde d'aujourd'hui est en pleine mutation. Cet ouvrage a voulu apporter un éclairage historique, économique et sociologique sur les relations entre la France et la Côte d'Ivoire. La France a un impact déterminant sur le développement ainsi que sur l'économie de la Côte d'Ivoire. La France occupe également une place importante concernant les perspectives du développement ivoirien. La crise socio-politique ivoirienne des ces dernières années a été liée à la crise économique et financière et aux phénomènes de migration. « *Il y a interdépendance entre les compromis socio-politiques, la crédibilité interne et externe des États, les mécanismes redistributifs, la croissance économique et les régulations démographiques.* »⁷⁵

La volonté de construire des futurs possibles et souhaitables oblige la Côte d'Ivoire à prévoir d'éventuels conflits ou catastrophes. L'avenir de la Côte d'Ivoire est déterminé par la prévention des risques et par des attitudes réactives ou proactives en termes de transparence et de démocratie, néanmoins l'avenir de la Côte d'Ivoire reste toujours très ouvert et incertain. Prendre une décision impliquera une intense réflexion, cela afin de respecter la liberté de l'intervention publique. La réalisation des objectifs de développement doit s'appuyer sur la maîtrise de la croissance démographique et sur l'accélération de la croissance économique.

La position de la France en Afrique sera toujours très forte, elle est proche grâce à son influence pendant la période coloniale et elle sera également proche grâce à sa proximité linguistique. L'Afrique subsaharienne bénéficie d'un grand nombre de prêts avantageux ou bien de dons financiers ainsi que d'aide au développement.

Qu'il s'agisse d'une aide gouvernementale ou non-gouvernementale, le problème qui se pose est celui de l'utilisation de tous les dons, de n'importe quel caractère, de manière efficace. L'opinion publique nous a montré, que la société voudrait apporter des dons pour des pays en développement, mais qu'elle ne croit pas que la population originale de ces pays va les obtenir. La corruption est étendue dans toute l'Afrique surtout dans les pays en développement.

⁷⁵ HUGON, P., TAPINOS, P.G., VIMARD, P.: *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : Karthala, 2002. p. 208

Un grand nombre d'organisations françaises ont été créées pour aider à résoudre la problématique du développement et la décision qui a été prise par la Côte d'Ivoire depuis les élections du nouveau président pourrait conduire ce pays de l'Afrique de l'ouest à un avenir souhaitable, mais son histoire montre que ces espoirs ont déjà été visibles pendant les siècles précédents. Les coups d'État avaient un impact négatif sur la stabilité de l'économie ivoirienne ainsi que sur des valeurs de la vie et de la société ivoirienne pendant les dernières années.

Nous avons ciblé notre mémoire de master sur les relations entre la France et la Côte d'Ivoire. Les premières relations entre ces deux pays ont commencé déjà pendant la période coloniale. Après l'émancipation de la Côte d'Ivoire, la France joue, quand même, un rôle important dans l'économie ivoirienne qui a connu plusieurs difficultés à cause de nombreux coups d'État et, également, à cause de conflits armés.

En ce qui concerne l'aide internationale, nous avons étudié l'effort de la France pour redresser l'économie ivoirienne ainsi que son effort au niveau de l'aide au développement à laquelle la Côte d'Ivoire bénéficie. Après toutes les études, nous pouvons donc constater qu'après la victoire d'Alassane Ouattara lors des élections présidentielles, ce pays de l'Afrique de l'ouest se trouve sur le bon chemin en ce qui concerne sa stabilité et son avenir.

ANNOTATION

Le nom de l'auteur : Bc. Lucie Kubantová
Sous la direction de: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.
L'université : L'Université Palacký d'Olomouc
Le nom du mémoire : L'aide internationale de la France à la Côte d'Ivoire
L'année de la soutenance : 2012

Les mots clés : aide internationale, aide au développement, pays en développement, Côte d'Ivoire, France, économie, contexte international

Ce mémoire porte sur l'aide de la France à la Côte d'Ivoire. Il est divisé en sept chapitres qui sont encore divisées en sous-chapitres dans lesquelles nous pouvons trouver des informations générales à propos de la Côte d'Ivoire ainsi que des informations spécifiques concernant l'économie et l'aide internationale surtout de la part de la France.

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

AFD – Agence Française de développement

CEDEAO - Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

F.M.I. – Fond monétaire international

ONG – Organisation non-gouvernementale

PIB – Produit intérieur brut

P.P.T.E. – pay pauvres et très endettés

ONU – Organisation des Nations-Unies

BIBLIOGRAPHIE

COULIBALY, D. *Agriculture et protection de l'environnement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 2011. ISBN : 978-2-296-54096-5

DUPÂQUIER, J., LAULAN, Y. M. : *Où va l'Afrique noire ?* Paris : L'Harmattan, 2002. ISBN : 978-2-296-54096-5.

EXNEROVÁ, V. . *Globální problémy a rozvojová spolupráce. Témata, o která se lidé zajímají*. Praha : Člověk v tísni, společnost při ČT, o. p. s., 2005. 255 s. ISBN 80-86961-00-1.

GARDNER P., SCOTT A., ROHAN M., S. a kol. *Encyklopedie Zeměpis světa*. Praha : Columbus, 1995. ISBN 80-7176-022-6.

HUGON, P., TAPINOS, P.G., VIMARD, P. *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : Karthala, 2002. ISBN : 2-84586-257-1.

ILIFFE, J. *Afrika a Afričané*. Praha : Vyšehrad, 1996. ISBN : 80-7021-468-6.

JARRET, M.F., MAHIEU, F.R. *La Côte d'Ivoire : De la déstabilisation à la refondation*. Paris : Harmattan, 2002. ISBN : 2-7475-2484-1.

LIŠČÁK, V., FOJTÍK P. : *Státy a území světa*. Praha : Libri, 1996. ISBN : 80-85983-07-9.

SCHNEIDER, H. : *Ajustement et équité en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 2011. ISBN : 978-2-296506-5

Sources disponibles sur internet :

Site officiel du gouvernement de la Côte d'Ivoire :

http://www.gouv.ci/ci_histogeo_1.php

http://www.gouv.ci/doc/textes_fondamentaux/identificationdelapopulationetrecensementelectoral_modeoperatoire_310508.pdf

http://www.gouv.ci/texte_gouv_1.php?recordID=39

http://www.gouv.ci/texte_gouv_1.php?recordID=36

Site officiel de la France Diplomatie :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/doc_Nutrition_FR.pdf

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/jpg/Bilan_du_FUH_pour_1_annee_2011_cle01a1af.jpg

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/ONG-OI_subvention_Actions_cdc_2010.pdf

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/action-humanitaire-d-urgence/les-acteurs-humanitaires-francais/l-etat/article/presentation-22858>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/action-humanitaire-d-urgence/actualites-2011/article/urgence-corne-de-l-afrique>

Site officiel de RFI sur la Côte d'Ivoire:

<http://www.rfi.fr/afrique/20100806-cote-ivoire-grandes-dates-histoire-politique>

<http://www.rfi.fr/afrique>

Site officiel du Trésor :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/327164>

Revue Afrique contemporaine :

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2.htm#top>

Site officiel de l'AFD :

http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/Cooperation_decentralisee

<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire/publications-ci>

<http://www.afd.fr/home/AFD/presentation-afd>

<http://www.afd.fr/home/AFD/presentation-afd/AFD-en-chiffres>

<http://www.afd.fr/home/AFD/presentation-afd/Organisation>

<http://www.afd.fr/home/AFD/L-AFD-s-engage>

<http://www.afd.fr/home/AFD/L-AFD-s-engage/objectifs-millenaire-developpement>

http://www.afd.fr/home/AFD/presentation-afd/jahia/Jahia/home/presse-afd/communiqués?requestedYear=tech_year_2011

<http://www.afd.fr/home/AFD/nospartenaires/cooperation-europeenne-afd>

<http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire?engineName=search&requestedCategories=CI>

http://www.afd.fr/cache/bypass/home/pays/afrique/geo-af/cote-d-ivoire/ctnscroll_ActualitesList/6_0?requestedYear=tech_year_2011

Site officiel de la Fondation Bill&Melinda Gates :

<http://www.gatesfoundation.org/Pages/home.aspx>

Site officiel de la Fondation Aga Khan :

<http://www.akdn.org/AKF>

Site officiel de la Fondation Albert II de Monaco:

<http://www.fpa2.com/>

Site officiel de la Banque ouest-africaine de développement :

<http://www.boad.org/>

Site des informations et d'actualité sur l'Afrique

www.jeuneafrique.com

Guide de voyages Côte d'Ivoire

<http://www.bourse-des-voyages.com/guide-voyage/vacances/pays-cote-d-ivoire-1.html>

Article sur l'Afrique:

www.afrik.com

Revue Jeune Afrique:

www.jeuneafrique.com

http://www.jeuneafrique.com/Chiffres-pays_62_C%C3%B4te%20d'Ivoire

Page officielle des Nations-Unies :

<http://www.un.org/fr/>